



## ENQUÊTE DE BRANCHE Prévention-Sécurité

*Année 2021 Données 2020*



<b>AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques</b>	<b>3</b>
<b>Partie 1 : Données économiques</b>	<b>7</b>
I : Analyse globale	8
II : Analyse détaillée	16
<b>Partie 2 : Données sociales</b>	<b>28</b>
I : Les effectifs salariés	29
II : La structure des effectifs	44
III : Les rémunérations	54
IV : Les conditions de travail	59
V : L'absentéisme	62
VI : La formation professionnelle	63
VII : Evolution de carrière	68
VIII : Agressions	70
<b>Partie 3 : Enquête Spéciale covid</b>	<b>71</b>
<b>Chiffres clés du secteur</b>	<b>76</b>

Cette dix-neuvième édition de l'enquête de branche Prévention-Sécurité, réalisée pour le compte de l'Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité, propose un bilan de la profession à l'issue de l'année 2020.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :



**Un volet économique**  
concernant la structure de la profession  
et ses évolutions récentes



**Un volet social**  
traitant des effectifs salariés, des  
rémunérations, des conditions de travail et de  
la formation professionnelle

Le champ de l'étude couvre l'ensemble des entreprises françaises intervenant dans le domaine de la sécurité, la télésurveillance et l'intervention indépendamment de leur taille et des autres activités de sécurité éventuellement exercées. A cela s'ajoutent les entreprises spécialisées dans la sécurité aérienne et aéroportuaire.

*La nomenclature d'activités (NAF 2) permet de disposer du dénombrement des entreprises, des établissements et des salariés relevant de l'activité de sécurité privée code 8010 Z.*

*Plus précisément :*

- les dénombrements de l'INSEE (SIRENE) déterminent le nombre d'entreprises.
- les données publiées par l'ACOSS, en remplacement des données UNEDIC permettent d'établir le nombre d'établissements et les effectifs salariés.



- **Surveillance**
- **Télésurveillance**
- **Intervention**
- **Sécurité aérienne et aéroportuaire**

### *Non étudié*

Installation  
de systèmes

Protection  
physique de  
personnes

Formation

Transport  
de fonds

Sont théoriquement exclues du champ de l'étude, les entreprises intervenant **exclusivement** dans les domaines de la protection rapprochée, de l'installation de systèmes, de la formation ou du transport de fonds, ainsi que les sociétés dont l'activité ne relève pas de la protection-sécurité et, ceci, même si elles disposent d'un service interne dédié à cette tâche.



**L'univers étudié s'identifie  
aux entreprises du code 8010 Z**

### 1. Phase préliminaire

#### → Constitution des fichiers

- Fichier des adhérents du GES : *184 entreprises*
- Fichier des adhérents du GPMSE-télésurveillance : *58 entreprises*
- Fichier des adhérents du SESA : *10 groupes pour 16 entreprises*
- Liste des entreprises de la sécurité aérienne et aéroportuaire non adhérentes au SESA établie par Xerfi Spécific : *1 entreprise*
- Liste complémentaire d'entreprises non adhérentes relevant de la Sécurité Privée (source : Xerfi Spécific) : *1 800 entreprises*

#### → Collecte des statistiques disponibles

- INSEE (SIRENE) : comptage entreprises
- ACOSS : dénombrement des établissements et salariés
- AKTO : statistiques, formation

#### → Mise à jour du questionnaire + informatisation du questionnaire pour proposer une version Online aux entreprises

### 2. Phase d'enquête

#### Adhérents GES :

*Fin octobre 2021 : envoi du questionnaire dans sa version Online aux adhérents réalisé par Xerfi Spécific*

*Novembre 2021 : relances mails réalisées par Xerfi Spécific et par le GES + relances téléphoniques réalisées par les enquêteurs de Xerfi Spécific pour récupérer les questionnaires et les compléter.*

#### Adhérents GPMSE-télésurveillance :

*Début novembre 2021 : envoi du questionnaire aux adhérents réalisé par Xerfi Spécific*

*Novembre 2021 : relances mails réalisées par Xerfi Spécific et par le GMPSE-télésurveillance + relances téléphoniques réalisées par les enquêteurs de Xerfi Spécific.*

*Non adhérents : novembre 2021 : réalisation des enquêtes en direct par téléphone ou par couplage mails/téléphone (effectuées par Xerfi Spécific) auprès de 1 800 entreprises*

### Questionnaires recueillis à l'issue de la phase d'enquête

#### ✓ **Sécurité aérienne et aéroportuaire**

17 entreprises renseignées sur données économiques  
12 entreprises renseignées sur données sociales  
Représentativité : 83 % en nombre de salariés  
*(97 % lors du précédent rapport)*

#### ✓ **Spécialistes Télésurveillance**

61 entreprises renseignées sur données économiques  
20 entreprises renseignées sur données sociales  
Représentativité : 38 % en nombre de salariés  
*(23 % lors du précédent rapport)*

#### ✓ **Entreprises de Prévention-Sécurité**

*( hors aérienne & aéroportuaire et hors spécialistes télésurveillance)*

**Adhérents GES** : 64 questionnaires exploitables

**Non adhérents** : 357 questionnaires exploitables

**Ensemble** : 421 questionnaires exploitables

Représentativité : 26 % en nombre de salariés

*(25 % lors du précédent rapport)*

**Ensemble enquête de branche :**  
453 questionnaires exploitables

Représentativité :

- 12 % en nombre d'entreprises employant au moins un salarié

- 30 % en nombre de salariés

*(28 % lors du précédent rapport)*

# PARTIE 1

## DONNEES ECONOMIQUES

**Exploitation des sources :** INSEE, ACOSS, Xerfi Spécific

### 1.1. Dénombrement

Selon les statistiques de l'INSEE, le code 8010 Z regroupe plus de 12 300 entreprises en 2020, dont environ 3 750 entités employant au moins un salarié.

La profession comptabilise 280 entreprises de grande taille (100 salariés et plus) en 2020, soit une trentaine de plus qu'en 2019. Le nombre d'entreprises de taille intermédiaire (20 à 99 salariés) est également en augmentation : cette strate regroupe près de 1 000 entreprises en 2020, soit une hausse de plus de 10% en un an.

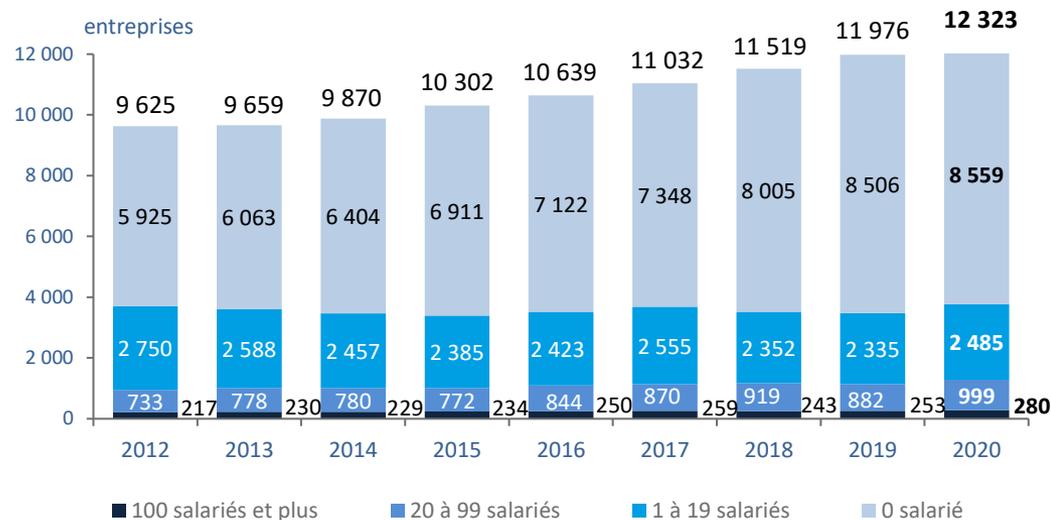
Le nombre d'entreprises employant 1 à 19 salariés s'accroît et atteint 2 485 entreprises contre 2 335 l'an dernier. Le nombre d'entreprises à 0 salarié reste élevé en 2020 : cette strate totalise plus de 8 550 entreprises, représentant près de 70 % des entreprises de la profession.

#### Nombre d'entreprises de la profession

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'entreprises	Répartition en %
2.000 salariés et plus	14	2,5 %
500 à 1.999 salariés	29	
100 à 499 salariés	237	
20 à 99 salariés	999	8 %
1 à 19 salariés	2 485	20 %
<b>Sous total</b>	<b>3 764</b>	<b>30,5 %</b>
0 salarié	8 559	69,5 %
<b>Total</b>	<b>12 323</b>	<b>100 %</b>

Source INSEE

#### Evolution des entreprises de la profession

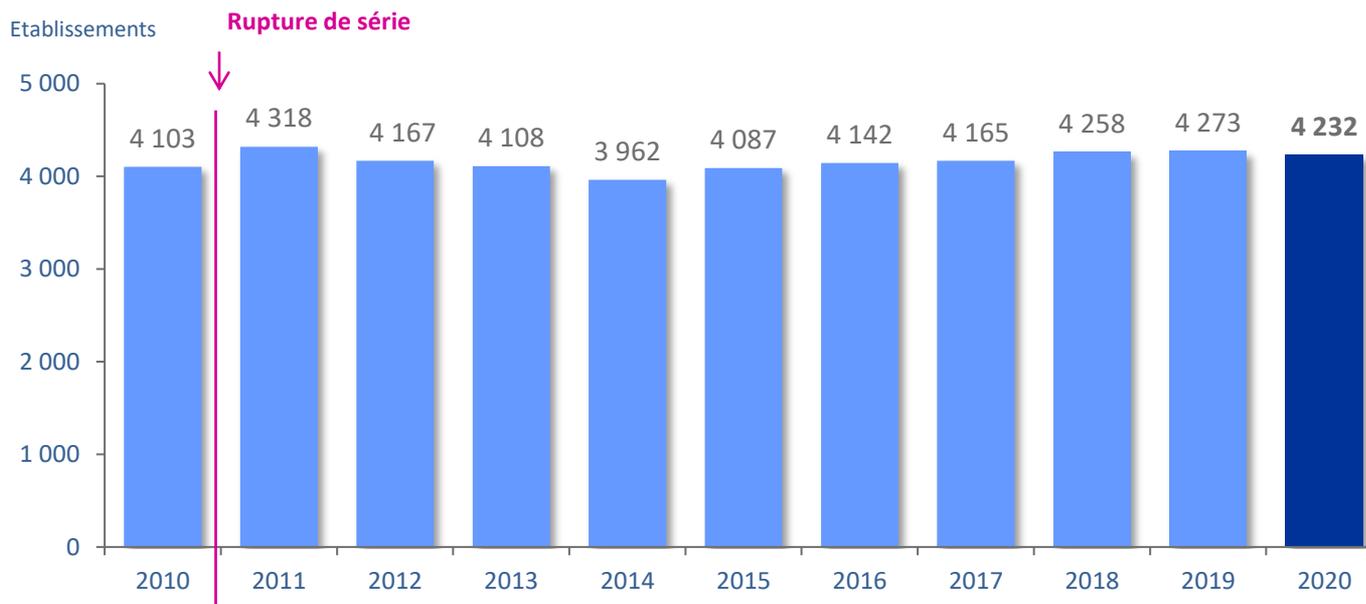


Source INSEE

• **1.1. Dénombrement**

Selon les séries statistiques de l'ACOSS, la profession compte 4 232 établissements employant au moins un salarié en 2020, soit un chiffre en légère baisse par rapport à 2019.

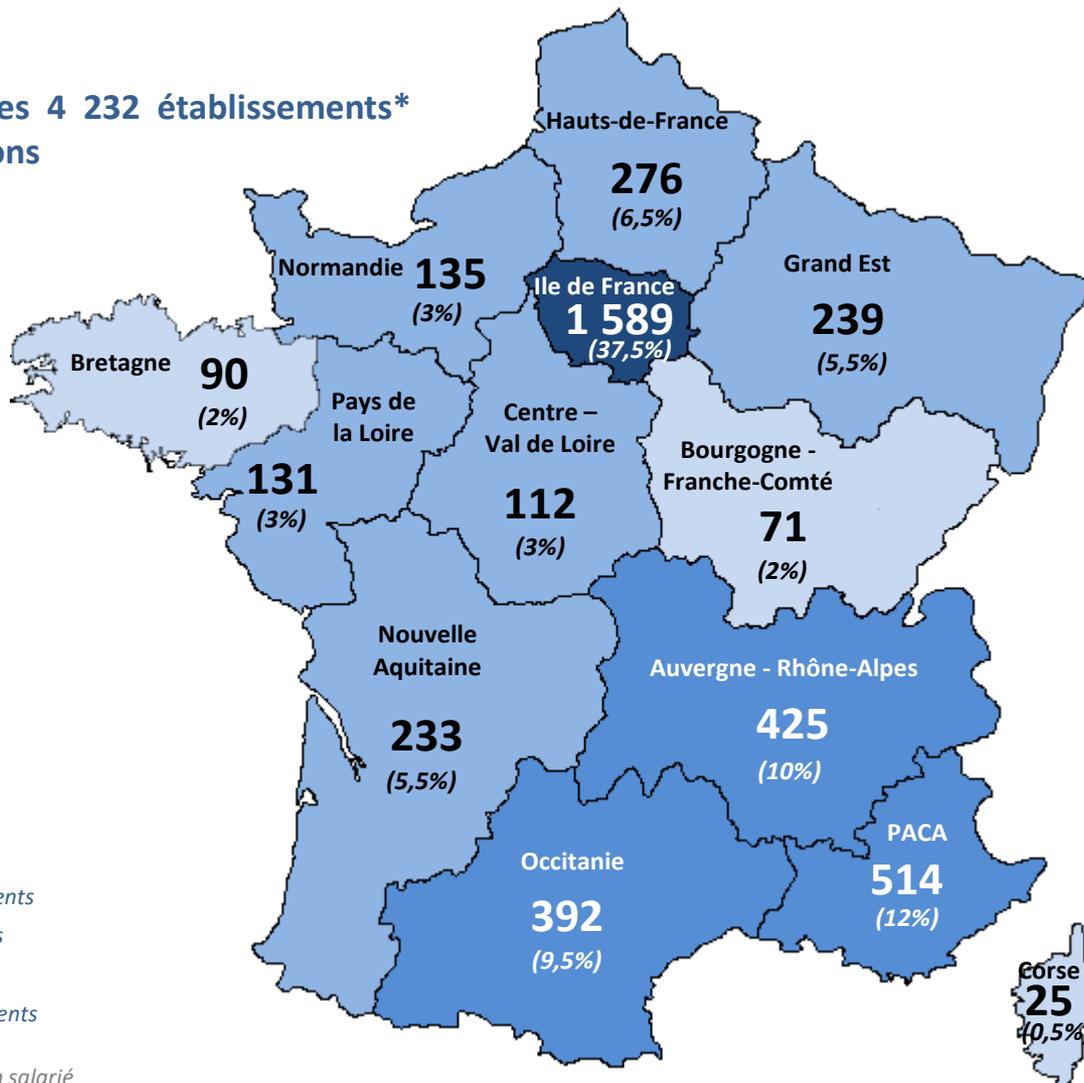
**Evolution des établissements de la profession**



Source UNEDIC jusqu'en 2010 – ACOSS à partir de 2011

• 1.1. Dénombrement

Répartition des 4 232 établissements\*  
selon les régions



\* parmi ceux employant au moins un salarié

Source ACOSS

• 1.1. Dénombrement

En 2020, l’Île de France regroupe 37,5 % des établissements employant au moins un salarié alors qu’elle concentre 19 % de la population.

Forte concentration également des établissements en PACA : cette région réunit 12 % des établissements alors qu’elle représente 8 % de la population française.

Comparaison de la répartition des 4 232 établissements\* de la profession à celle de la population française

	Répartition des établissements de la profession	Répartition de la population française
Auvergne Rhône-Alpes	10 %	12,5 %
Bourgogne Franche Comté	2 %	4,5 %
Bretagne	2 %	5 %
Centre Val de Loire	3 %	4 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Grand Est	5,5 %	8,5 %
Hauts de France	6,5 %	9 %
Ile de France	37,5 %	19 %
Normandie	3 %	5 %
Nouvelle Aquitaine	5,5 %	9 %
Occitanie	9,5 %	9 %
Pays de la Loire	3 %	6 %
Provence – Alpes – Côte d’Azur	12 %	8 %
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

\* parmi ceux employant au moins un salarié

(source ACOSS)

(source INSEE)

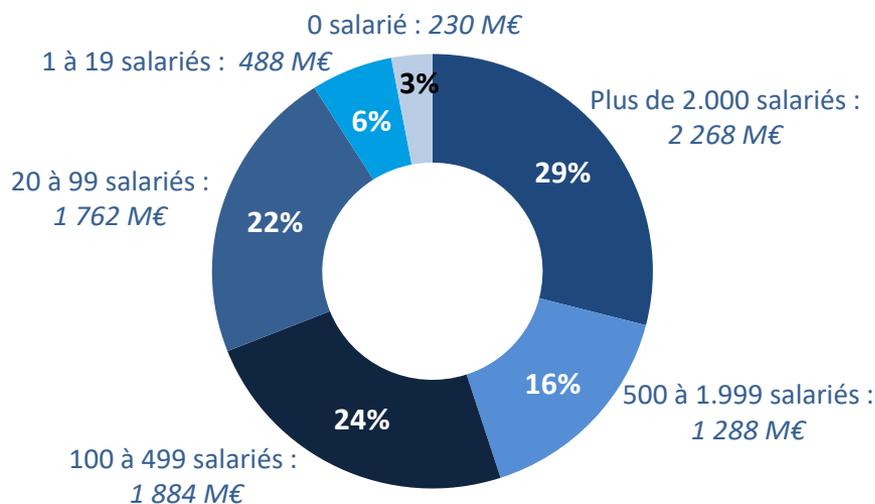
## 1.2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

En 2020, l'ensemble des 12 323 entreprises de la profession a généré un chiffre d'affaires de 7,92 milliards d'euros hors taxes. En ce qui concerne les entreprises employant au moins un salarié, le chiffre d'affaires s'établit à près de 7,7 milliards d'euros hors taxes.

Les structures de moins de 20 salariés représentent 90 % du nombre total d'entreprises mais ne pèsent que pour 9 % en termes de chiffre d'affaires global. Les 14 plus grandes entreprises génèrent à elles seules près de 30 % du chiffre d'affaires total.

# 7 920 millions d'euros

Chiffre d'affaires 2020 estimé pour l'ensemble des entreprises de la profession



Source Xerfi Spécific

### Concentration de la profession

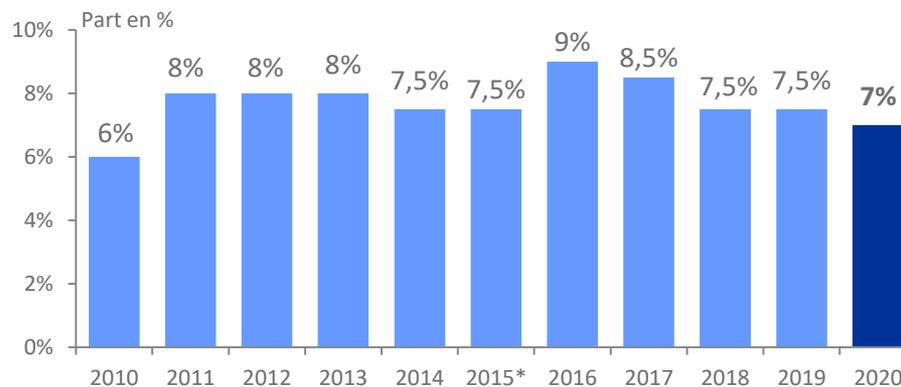
Chiffre d'affaires cumulé	Nombre d'entreprises correspondant
2 268 M€ (29 %)	14 entreprises (< 0,1 %)
3 556 M€ (45 %)	43 entreprises (< 0,5 %)
5 440 M€ (69 %)	280 entreprises (2,5 %)
7 202 M€ (91 %)	1 279 entreprises (10,5 %)
<b>7 920 M€ (100 %)</b>	<b>12 323 entreprises (100 %)</b>

Source INSEE / Xerfi Spécific

• **1.2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession**

La part de la sous-traitance diminue légèrement en 2020 pour s'établir à 7 % du chiffre d'affaires total.

**Part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires total  
de 2010 à 2020**



Source Xerfi Spécific

\* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

**Détail pour les spécialistes télésurveillance**  
(basé sur l'échantillon répondant)

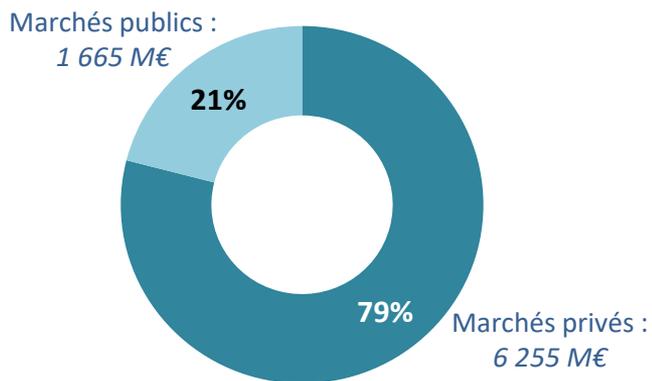
2018	2019	2020
9,5 %	10 %	11 %

• **1.3. Chiffre d'affaires selon la nature des marchés**

Conséquence de la crise Covid-19, la part des contrats conclus avec le secteur public est en baisse pour l'année 2020 : 21 % contre 29 % en 2019.

Les marchés privés représentent donc près de 80 % du chiffre d'affaires des entreprises de sécurité en 2020.

**Répartition en 2020 du chiffre d'affaires selon la nature des marchés**



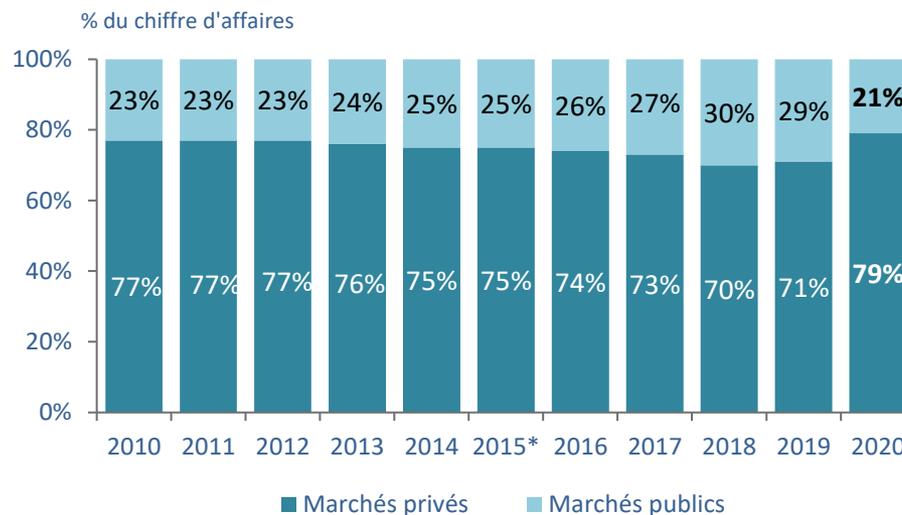
Source Xerfi Spécific

**Détail pour les spécialistes télésurveillance**  
(basé sur l'échantillon répondant)

	2018*	2019	2020
Marchés privés	92 %	91 %	96 %
Marchés publics	2 %	9 %	4 %

\* Données 2018 consolidées (échantillon élargi)

**Rappel des répartitions de 2010 à 2020**



Source Xerfi Spécific

\* Pour les entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

## • 1.4. Evolution du marché de la prévention-sécurité

*NB : les spécialistes de la télésurveillance étant intégrés au rapport depuis 2018, la comparaison du chiffre d'affaires avec les rapports précédents n'est pas permise.*

La crise sanitaire a eu d'importantes répercussions sur le marché de la prévention-sécurité en 2020. Si le chiffre d'affaires de la sûreté aérienne et aéroportuaire s'est effondré en 2020 (les aéroports étant quasi à l'arrêt lors des vagues successives), en revanche la télésurveillance a été particulièrement porteuse. Globalement, le chiffre d'affaires s'est presque maintenu à l'équilibre en 2020 par rapport à une année 2019 dynamique.

L'analyse détaillée souligne de fortes disparités selon la taille des entreprises. Les plus petites entreprises accusent une contraction très sensible (- 10,5 %), alors que celles de taille intermédiaire (20 à 499 salariés) enregistrent de belles performances cette année. En ce qui concerne les plus grandes entreprises, la baisse est de mise, cette strate concentrant l'essentiel des entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire qui ont été en grande difficulté cette année.

### Evolution annuelle du chiffre d'affaires

Strates d'effectifs salariés	Evolution 2018/2017	Evolution 2019/2018	Evolution 2020/2019
500 salariés et plus	+ 4,5 %	+ 8,5 %	- 2,5 %
100 à 499 salariés	+ 0,5 %	+ 3 %	+ 5 %
20 à 99 salariés	+ 6,5 %	+ 2,5 %	+ 3 %
1 à 19 salariés	+ 2 %	- 0,5 %	- 10,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>+ 4 %</b>	<b>+ 5 %</b>	<b>- 0,5 %</b>

Source Xerfi Spécific

• 2.1. Dénombrement selon les différentes activités

Les entreprises de la prévention-sécurité exercent en moyenne un peu moins de deux activités.

Les plus grandes structures sont les plus diversifiées avec 3,2 activités en moyenne pour les entreprises de plus de 500 salariés contre 2,6 pour celles de 100 à 499 salariés et environ 2 pour celles de moins de 100 salariés.

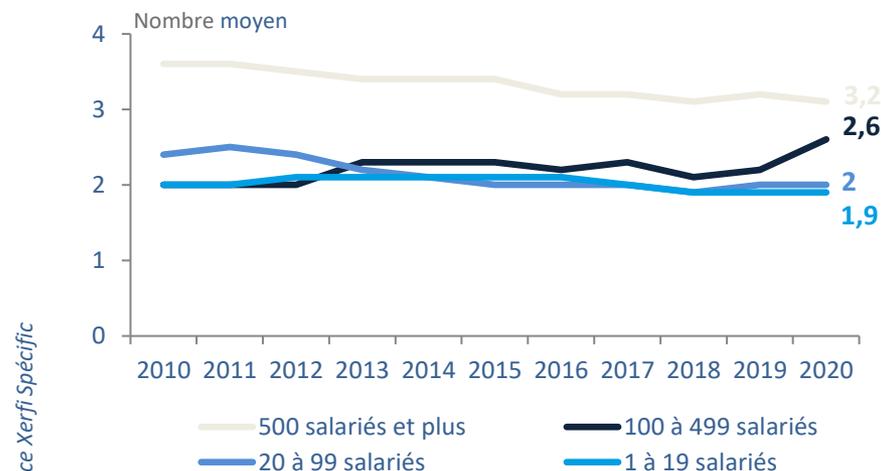
Plus de huit entreprises sur dix effectuent une activité de surveillance en 2020. Les interventions constituent la deuxième activité la plus pratiquée, 42 % des entreprises en effectuent.

Les différentes activités des entreprises employant au moins un salarié

Activité	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
Surveillance	83 %	3 100
Télesurveillance	24 %	850
Intervention	42 %	1 550
Protection rapprochée	3 %	100
Installation de systèmes	21 %	800
Formation	5 %	200
Sûreté aérienne et aéroportuaire	< 1 %	17
Autres*	14 %	500
<b>Ensemble</b>	<b>192 %</b>	-

\* Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

Nombre d'activités exercées en moyenne selon la taille des entreprises de 2010 à 2020



Source Xerfi Spécific

• 2.2. Chiffre d'affaires selon les différentes activités

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié

Activité	Chiffre d'affaires	Répartition en %
Surveillance	5 639 M€	73,5 %
Télesurveillance	1 127 M€	14,5 %
Intervention	325 M€	4 %
Protection rapprochée	15 M€	< 0,5 %
Installation de systèmes	150 M€	2 %
Formation	20 M€	0,5 %
Sûreté aérienne et aéroportuaire	290 M€	4 %
Autres*	124 M€	1,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>7 690 M€</b>	<b>100 %</b>

Source Xerfi Spécific

\* Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

• 2.3. La surveillance et l'intervention

La très grande majorité des entreprises de la profession exerce une activité de surveillance ou d'intervention en 2020 (95 %).

**Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance-intervention et employant au moins un salarié**

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	96 %	270
20 à 99 salariés	≈ 100 %	990
1 à 19 salariés	93 %	2 310
<b>Ensemble</b>	<b>95 %</b>	<b>≈ 3 570</b>

Source Xerfi Spécific

• **2.3. La surveillance et l'intervention**

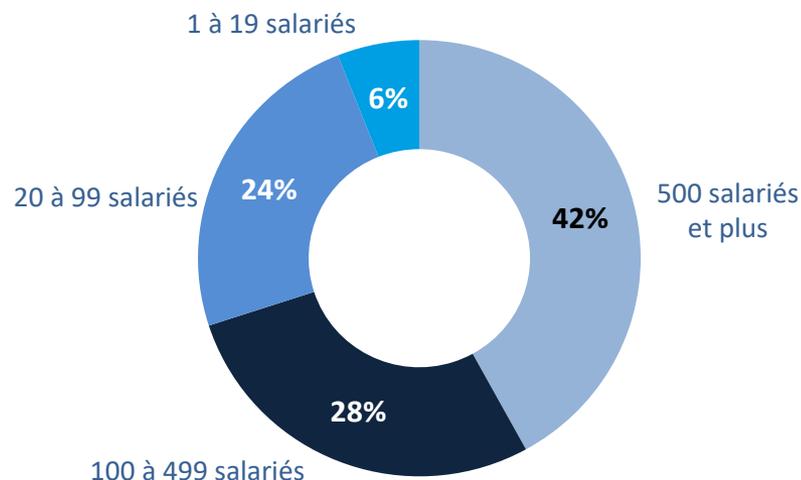
Les activités de surveillance et d'intervention ont généré 5,96 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020, ce qui correspond à un peu plus des trois-quarts du chiffre d'affaires de la profession (entreprises employant au moins un salarié).  
Les plus grandes entreprises (500 salariés et plus) réalisent à elles seules 42 % du chiffre d'affaires de la surveillance-intervention en 2020.

**Chiffre d'affaires surveillance-intervention  
des entreprises employant au moins un salarié**

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	71 %	2 517 M€
100 à 499 salariés	88 %	1 662 M€
20 à 99 salariés	81 %	1 431 M€
1 à 19 salariés	73 %	354 M€
<b>Ensemble</b>	<b>77,5 %</b>	<b>5 964 M€</b>

Source Xerfi Spécific

**Répartition du chiffre d'affaires de l'activité  
surveillance-intervention  
(entreprises employant au moins un salarié)**



Source Xerfi Spécific

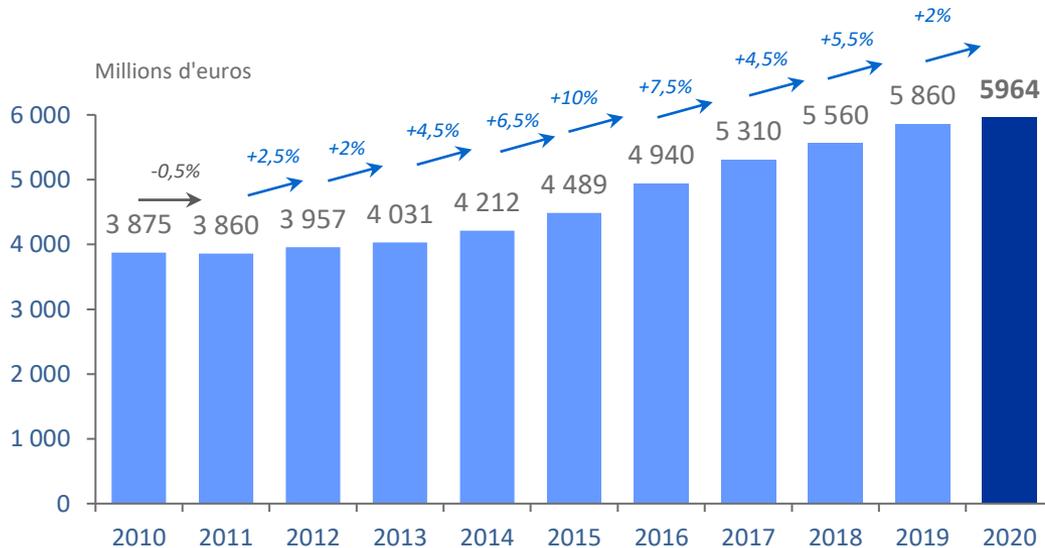
• 2.3. La surveillance et l'intervention

Le chiffre d'affaires de la surveillance-intervention est en hausse constante depuis 2011 et l'année 2020 ne fait pas exception à la règle même si l'on constate un léger ralentissement du rythme de croissance par rapport aux années précédentes.

En dix ans, le chiffre d'affaires surveillance-intervention a progressé de 54 %, soit une croissance annuelle moyenne de 4,5 % entre 2010 et 2020.

**+ 54 %**

Evolution du chiffre d'affaires  
surveillance-intervention 2020/2010



Source Xerfi Spécific

Evolution moyenne annuelle

2020/2019	+ 2 %
2020/2010	+ 4,5 % par an

• 2.4. La télésurveillance

En 2020, on dénombre 850 entreprises exerçant une activité de télésurveillance. Elles représentent un pourcentage équivalent dans les différentes strates de taille des entreprises.

**Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance et employant au moins un salarié**

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	25 %	60
20 à 99 salariés	25 %	250
1 à 19 salariés	22 %	540
<b>Ensemble</b>	<b>24 %</b>	<b>850</b>

Source Xerfi Spécific

• 2.4. La télésurveillance

Le chiffre d'affaires des entreprises de la télésurveillance atteint 1 127 millions d'euros en 2020.

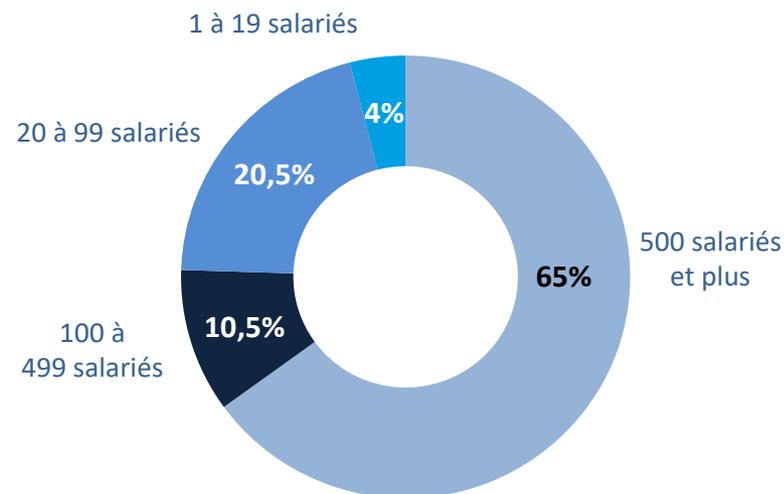
Près des deux tiers de ce montant sont réalisés par des structures employant plus de 500 salariés.

**Chiffre d'affaires télésurveillance (activité annexe)  
des entreprises employant au moins un salarié**

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	20,5 %	733 M€
100 à 499 salariés	6 %	117 M€
20 à 99 salariés	13 %	231 M€
1 à 19 salariés	9 %	46 M€
<b>Ensemble</b>	<b>14,5 %</b>	<b>1 127 M€</b>

Source Xerfi Spécific

**Répartition du chiffre d'affaires  
de l'activité télésurveillance, activité annexe  
(entreprises employant au moins un salarié)**

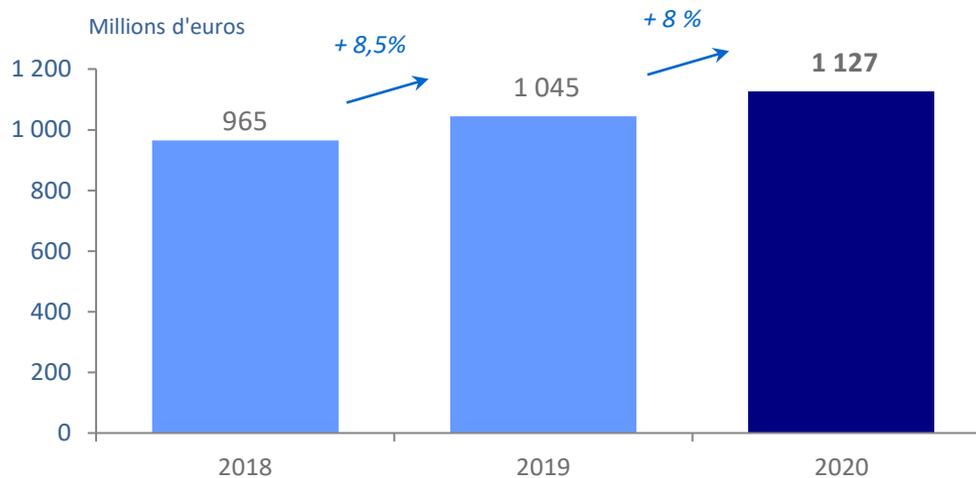


Source Xerfi Spécific

• **2.4. La télésurveillance**

La croissance de l'activité de télésurveillance se poursuit à un rythme très soutenu, le chiffre d'affaires progresse de 8 % par rapport à 2019.

**Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance**



Source Xerfi Spécific

- **2.5. La sûreté aérienne et aéroportuaire**

**- 38 %**

Evolution du chiffre d'affaires sûreté  
aérienne et aéroportuaire 2020/2019

*Source Xerfi Spécific*

**17 entreprises**

290 millions d'euros de  
chiffre d'affaires en 2020

Ce qui correspond à **4 %** du  
chiffre d'affaires total

*Source Xerfi Spécific*

• 2.6. Les autres activités de prévention-sécurité\*

Près de la moitié (44 %) des entreprises de la profession réalise des activités annexes à la surveillance-intervention, à la télésurveillance et à la sûreté aérienne et aéroportuaire.

Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités  
et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	46 %	130
20 à 99 salariés	31 %	310
1 à 19 salariés	49 %	1 220
<b>Ensemble</b>	<b>44 %</b>	<b>≈ 1 660</b>

Source Xerfi Spécific

\* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

• **2.6. Les autres activités de prévention-sécurité\***

Les autres activités de prévention-sécurité (installation de systèmes, activité de formation, protection rapprochée,...) ont généré 309 millions d’euros en 2020, soit 4 % du montant total du chiffre d’affaires des entreprises employant au moins un salarié.

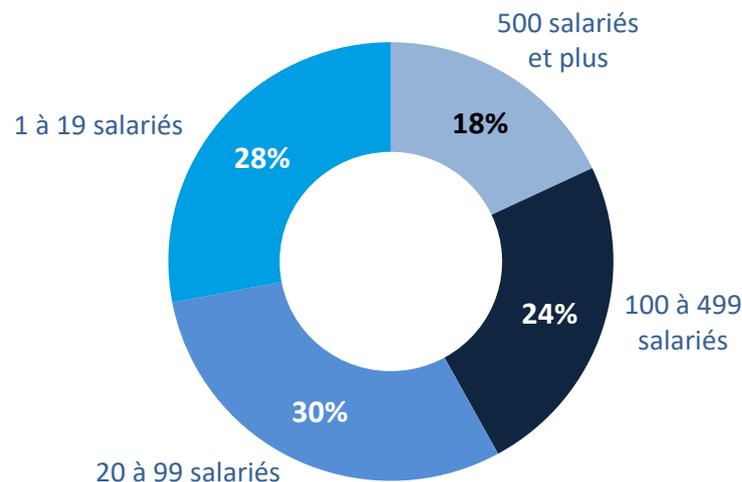
Les entreprises de petite taille semblent plus concernées par ces autres activités qui représentent en moyenne 18 % de leur chiffre d’affaires contre seulement 1,5 % en ce qui concerne les entreprises de plus de 500 salariés.

**Chiffre d’affaires des autres activités  
des entreprises employant au moins un salarié**

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	1,5 %	55 M€
100 à 499 salariés	4 %	73 M€
20 à 99 salariés	5,5 %	94 M€
1 à 19 salariés	18 %	87 M€
<b>Ensemble</b>	<b>4 %</b>	<b>309 M€</b>

Source Xerfi Spécific

**Répartition du chiffre d’affaires  
des autres activités de prévention-sécurité  
(entreprises employant au moins un salarié)**



Source Xerfi Spécific

\* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

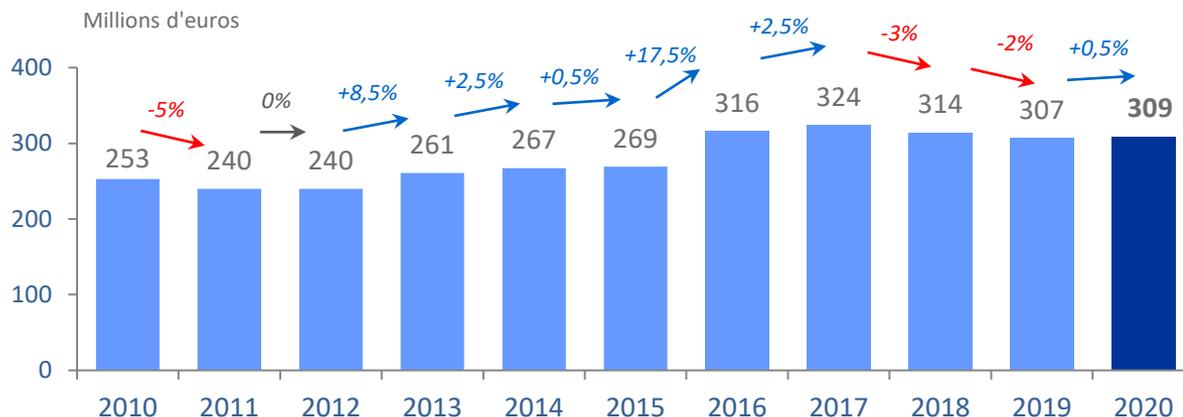
• 2.6. Les autres activités de prévention-sécurité\*

Le chiffre d'affaires des autres activités de la prévention sécurité est en légère hausse pour la première fois depuis 3 ans à + 0,5 %.

A dix ans d'intervalle, le chiffre d'affaires des autres activités a progressé de 22 %, soit une évolution de + 2 % en moyenne annuelle.

**+ 22 %**

Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité 2020/2010



Evolution moyenne annuelle

2020/2019	+ 0,5 %
2020/2010	+ 2 % par an

Source Xerfi Spécific

\* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

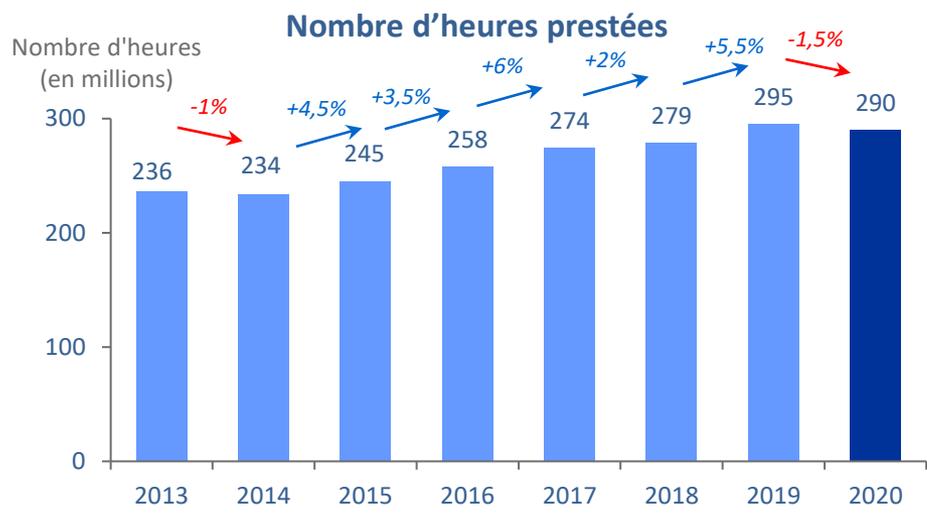
# PARTIE 2

## DONNEES SOCIALES

### 1.1. Heures prestées

Sur l'ensemble de l'année 2020, les entreprises de la branche prévention-sécurité ont totalisé 290 millions d'heures de travail, soit une diminution de 1,5 % comparée à 2019.

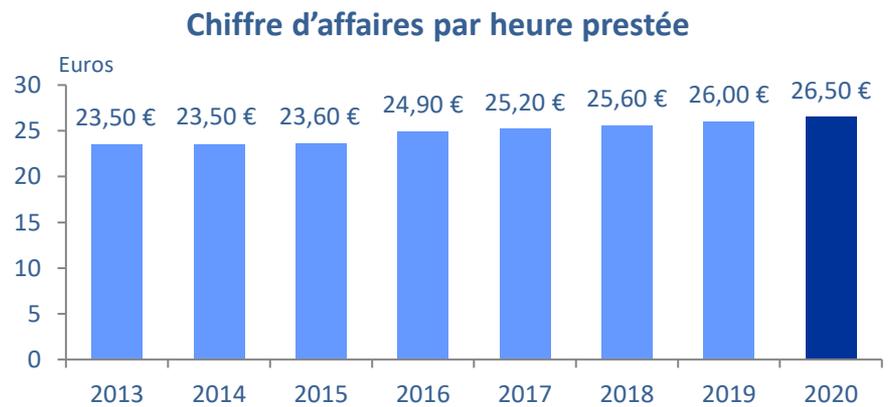
Rapporté au chiffre d'affaires toutes activités confondues, le tarif moyen de l'heure prestée s'établit à 26,50 € en 2020.



Source Xerfi Spécific

Strates d'effectifs salariés	Heures prestées (en millions)
500 salariés et plus	120
100 à 499 salariés	80
20 à 99 salariés	71
1 à 19 salariés	19
<b>Ensemble</b>	<b>290</b>

Source Xerfi Spécific



Source Xerfi Spécific

#### Détail pour les spécialistes télésurveillance (basé sur l'échantillon répondant)

CA / heure prestée		
2018	2019	2020
102 €	102 €	<b>101 €</b>

Source Xerfi Spécific

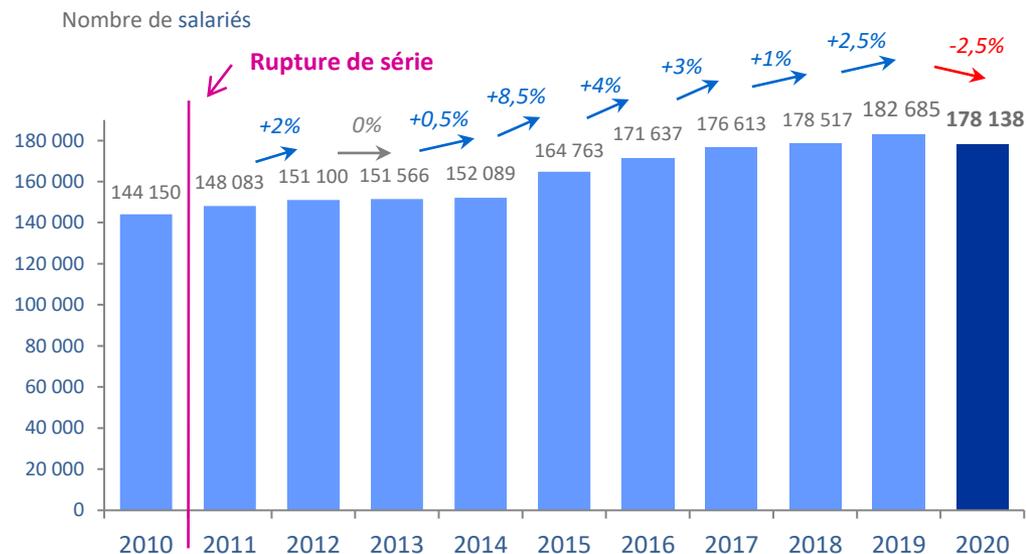
• 1.2. Les effectifs salariés en 2020 et évolution récente

Avec un effectif de 178 138 personnes, le nombre de salariés employés dans le secteur de la prévention-sécurité est en baisse de 2,5 % par rapport à l'année précédente.

Près de la moitié des salariés présents fin 2020 travaille au sein d'une des 43 plus grandes entreprises (plus de 500 salariés).

Le nombre total de salariés exerçant en télésurveillance, que ce soit au sein des entreprises spécialisées en télésurveillance qu'au sein des autres entreprises, est estimé à 12 250 salariés en 2020, soit 150 de plus qu'en 2019.

Evolution des effectifs salariés



Source UNEDIC jusqu'en 2010, ACOSS à partir de 2011

Effectifs salariés au 31 décembre 2020

Strates d'effectifs salariés	Effectifs salariés 2020*	Répartition 2020 en %
500 salariés et plus	85 400	48 %
100 à 499 salariés	42 200	23,5 %
20 à 99 salariés	35 250	20 %
1 à 19 salariés	15 300	8,5 %

Source ACOSS – Xerfi Spécific

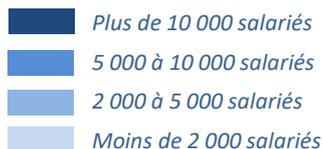
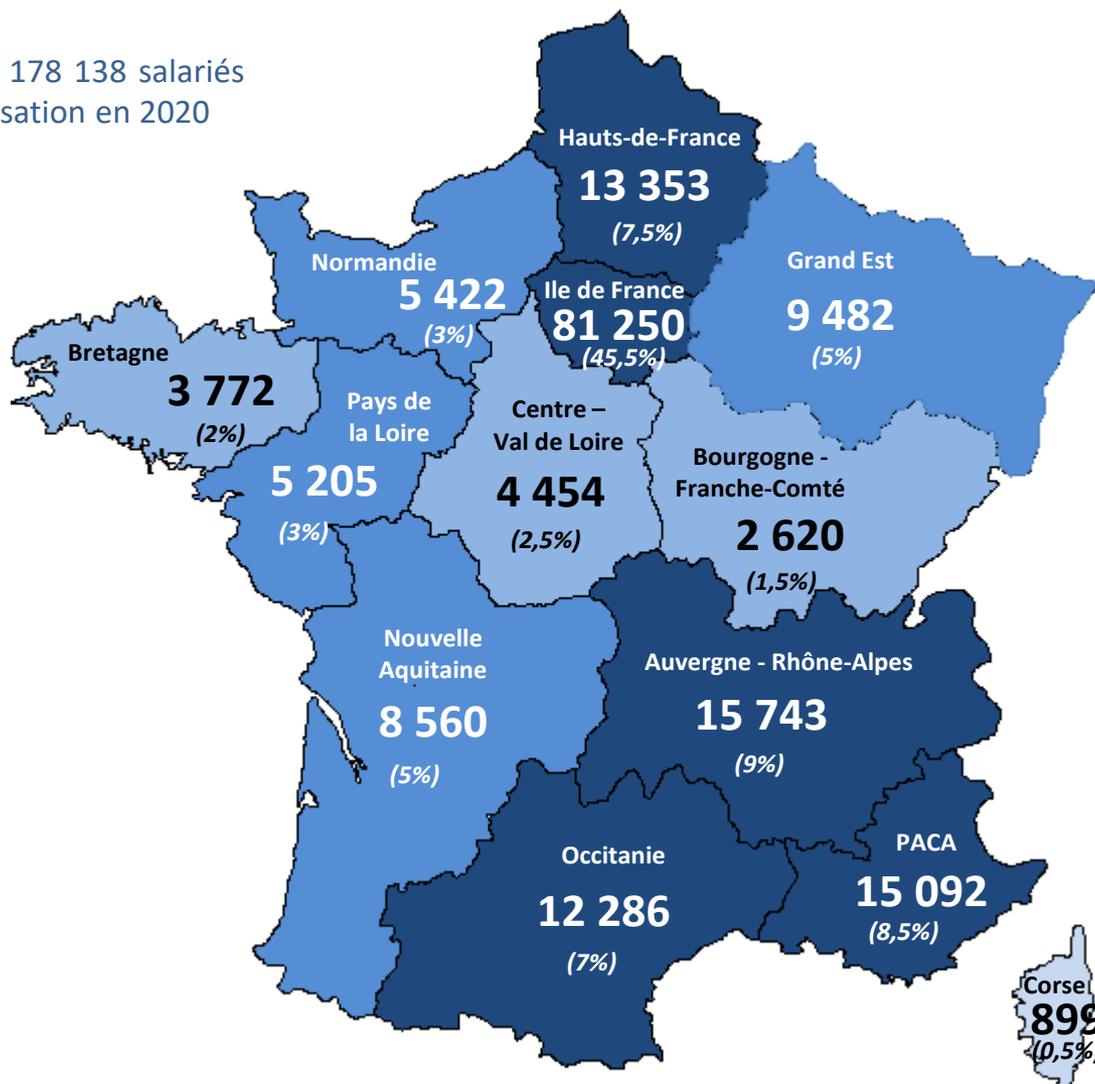
Estimation du nombre total de salariés exerçant en télésurveillance

2018	2019	2020
11 900	12 100	12 250

Source Xerfi Spécific

• **1.2. Les effectifs salariés en 2020 et évolution récente**

Répartition des 178 138 salariés  
selon leur localisation en 2020



• **1.2. Les effectifs salariés en 2020 et évolution récente**

La seule région Ile de France pèse pour 45,5 % des effectifs de la branche. Alors que le nombre moyen de salariés pour 100 000 habitants s'établit à 273 sur l'ensemble du territoire, ce ratio atteint 659 dans cette région. Le quart sud-est de l'hexagone concentre un nombre important de salariés de la branche, avec une densité en PACA égale à 297 salariés pour 100 000 habitants, soit la deuxième plus forte derrière l'Ile de France.

**Taille moyenne des établissements selon les régions et densité des régions**

	Nombre moyen de salariés par établissement	Nombre de salariés pour 100 000 habitants
Auvergne Rhône-Alpes	37	195
Bourgogne Franche Comté	37	94
Bretagne	42	112
Centre Val de Loire	40	174
Corse	36	257
Grand Est	40	172
Hauts de France	48	223
Ile de France	51	659
Normandie	40	164
Nouvelle Aquitaine	37	142
Occitanie	31	205
Pays de la Loire	40	136
PACA	29	297
<b>Ensemble</b>	<b>42</b>	<b>273</b>

(source ACOSS / INSEE)

**Evolution du nombre de salariés pour 100 000 habitants (global France)**

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
236	240	250	260	269	274	282	<b>273</b>

1.3. Les mouvements de personnel en 2020

**55 550**

Nombre d'embauches<sup>(1)</sup> en 2020

Soit **31,5 %** des salariés présents au 31/12/2020

**60 500**

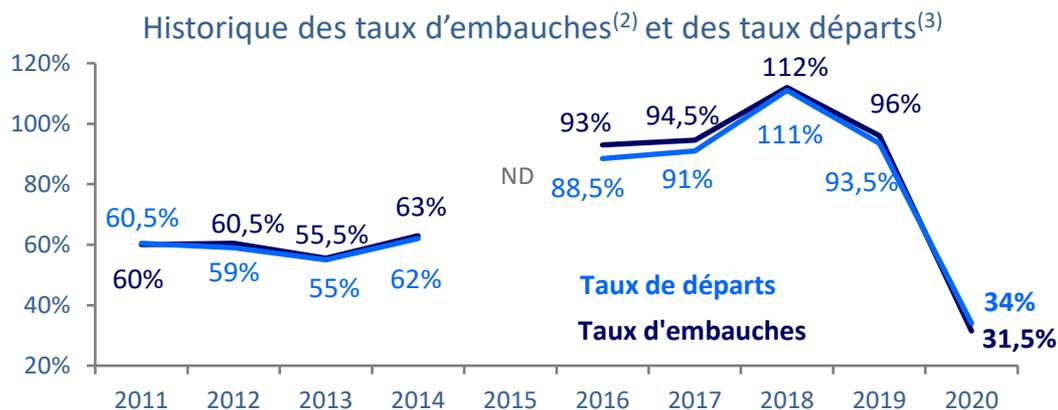
Nombre de départs<sup>(1)</sup> en 2020

Soit **34 %** des salariés présents au 31/12/2020

**- 4 950**

Solde embauches-départs en 2020

Soit une baisse de **- 2,5 %** de l'effectif salarié de la  
branche par rapport à 2019



Détail 2020 pour les spécialistes  
télésurveillance  
(basé sur l'échantillon répondant)

	2018	2019	2020
Taux d'embauches	24 %	20,5%	15,5 %
Taux de départs	19 %	19 %	12,5 %

Source Xerfi Spécific

(1) Nombre d'embauches et de départs : il s'agit du nombre de contrats hors avenant et non des personnes physiques

(2) Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

(3) Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

• 1.3. Les mouvements de personnel en 2020

Dans cette année de crise sanitaire, les mouvements de personnel au sein des entreprises de la branche prévention-sécurité se sont fortement limités. Le taux d'embauche chute à 31,5 % cette année alors qu'il était de 96 % en 2019.

A noter que le taux d'embauche est nettement plus élevé au sein des plus grandes structures.

Les embauches en 2020

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'embauches	Taux d'embauche*
500 salariés et plus	38 400	45 %
100 à 499 salariés	8 000	19 %
20 à 99 salariés	5 300	15 %
1 à 19 salariés	3 850	25 %
<b>Ensemble</b>	<b>55 550</b>	<b>31,5 %</b>

Source Xerfi Spécific

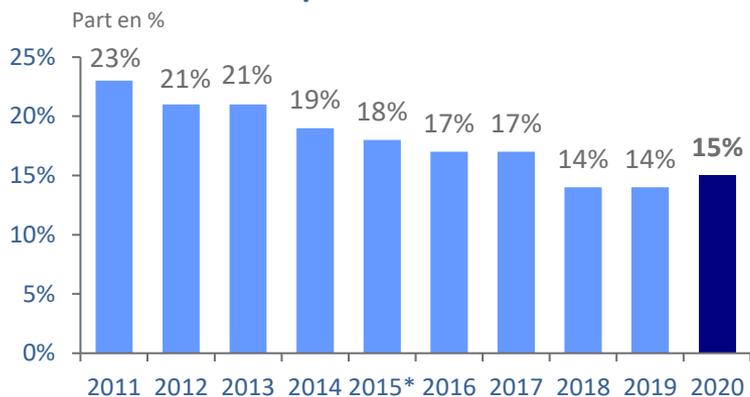
\* Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2020

• 1.3. Les mouvements de personnel en 2020

Les salariés de moins de 26 ans sont surreprésentés en termes d'embauches : ils totalisent 15 % des embauches réalisées en 2020 alors que ces jeunes salariés ne pèsent que 7,5 % des effectifs présents en fin d'année.

Le taux d'embauche des salariés de plus de 50 ans s'est fortement accru en 2020 pour atteindre 21 % contre seulement 14 % en 2019. Le recul de la part des embauches en CDD contribue à expliquer ce phénomène puisque ce type de contrat concerne surtout les jeunes.

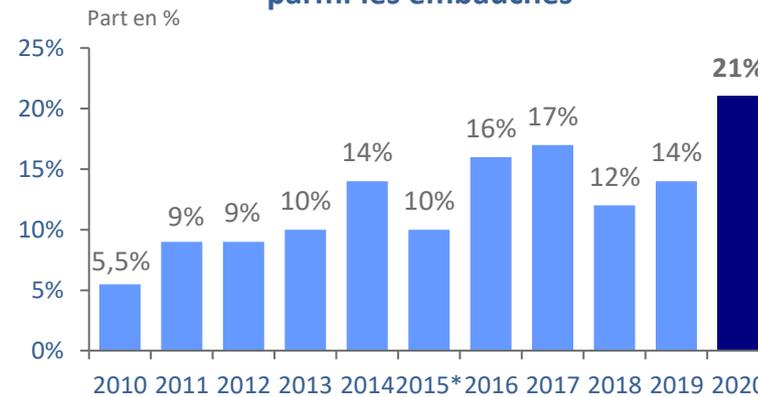
**Part des salariés âgés de moins de 26 ans parmi les embauches**



Source Xerfi Spécific

\* Donnée basée sur l'échantillon répondant

**Part des salariés âgés de 50 ans et plus parmi les embauches**



Source Xerfi Spécific

**Détail pour les spécialistes télésurveillance**  
(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019	2020
27 %	28 %	29 %

Source Xerfi Spécific

**Détail pour les spécialistes télésurveillance**  
(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019	2020
3 %	7 %	6,5 %

Source Xerfi Spécific

• 1.3. Les mouvements de personnel en 2020

Tout comme le taux d'embauche, le taux de départ s'est réduit de façon drastique cette année : s'établissant à 34 % en 2020 contre 93,5 % en 2019.

Les départs en 2020

Strates d'effectifs salariés	Nombre de départs	Taux de départ*
500 salariés et plus	42 600	50 %
100 à 499 salariés	7 200	17 %
20 à 99 salariés	7 350	21 %
1 à 19 salariés	3 350	22 %
<b>Ensemble</b>	<b>60 500</b>	<b>34 %</b>

Source Xerfi Spécific

\* Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2020

• 1.3. Les mouvements de personnel en 2020

En 2020, la profession compte 4 950 salariés en moins par rapport à 2019. Cette baisse est imputable en grande partie à la forte diminution du nombre de salariés parmi les plus grandes entreprises (plus de 500 salariés) qui perdent 4 200 employés.

**Le solde embauches - départs + modification structurelle**

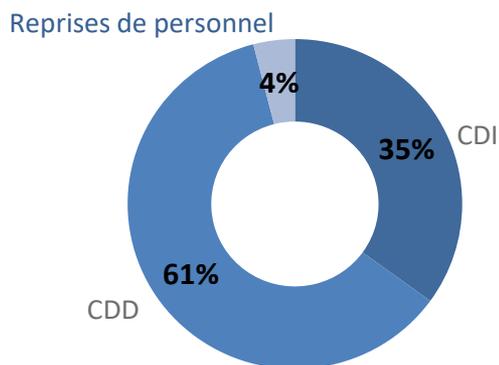
Strates d'effectifs salariés	Solde
500 salariés et plus	- 4 200
100 à 499 salariés	+ 800
20 à 99 salariés	- 2 050
1 à 19 salariés	+ 500
<b>Ensemble</b>	<b>- 4 950</b>

Source Xerfi Spécific

• 1.4. Nature des embauches et motifs de départs 2020

Le recours aux emplois flexibles a fortement diminué dans cette année de crise. Les CDD représentent 61 % des contrats signés en 2020 contre près de trois quarts des contrats signés en 2019.

Répartition des effectifs salariés selon le type de contrats



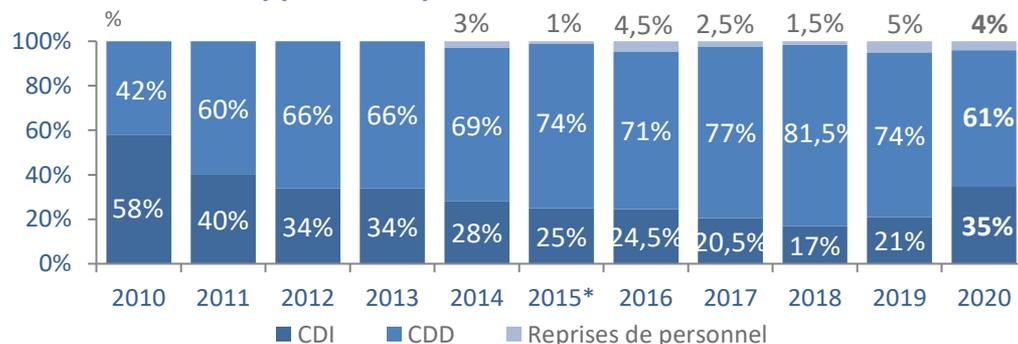
Source Xerfi Spécific

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	CDI	CDD	Reprises de personnel	Ens.
500 salariés et plus	24,5 %	69,5 %	6 %	100 %
100 à 499 salariés	79 %	21 %	-	100 %
20 à 99 salariés	48 %	50 %	2 %	100 %
1 à 19 salariés	31,5 %	68,5 %	-	100 %

Source Xerfi Spécific

Rappel des répartitions de 2010 à 2020



\* Uniquement pour les entreprises de moins de 500 salariés

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

Source Xerfi Spécific

CDI	CDD	Reprises de personnel	Ens.
61 %	39 %	< 1 %	100 %

Source Xerfi Spécific

• **1.4. Nature des embauches et motifs de départs 2020**

En 2020, plus d'un départ sur deux correspond à la fin d'un contrat en CDD.

**Répartitions des départs selon le motif en 2020**

Motifs de départ	2020
Pendant ou à l'issue de la période d'essai	7,5 %
Démissions	12 %
Fins de CDD	57 %
Licenciements pour motifs personnels	7 %
Ruptures conventionnelles	4,5 %
Licenciements économiques	3 %
Départs en retraites ou préretraites	2 %
Transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel	6 %
Perte d'agrément	< 0,5 %
Non identifiés	1 %
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>

Source Xerfi Spécific

**Age moyen de la retraite**

2015	2016	2017	2018	2019	2020
62,5 ans	63 ans	62,5 ans	63 ans	62,5 ans	<b>62,5 ans</b>

Source Xerfi Spécific

• 1.4. Nature des embauches et motifs de départs en 2020

Détail des motifs de départs pour les spécialistes télésurveillance  
(basé sur l'échantillon répondant)

Motifs de départ	2020
Pendant ou à l'issue de la période d'essai	23 %
Démissions	28,5 %
Fins de CDD	21 %
Licenciements pour motifs personnels	11 %
Ruptures conventionnelles	13 %
Licenciements économiques	-
Départs en retraites ou préretraites	3,5 %
Transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel	-
Perte d'agrément	-
Non identifiés	-
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>

Source Xerfi Spécific

Détail de l'âge moyen de départ à la retraite pour les spécialistes télésurveillance  
(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019	2020
61,5 ans	62 ans	62,5 ans

Source Xerfi Spécific

• 1.5. Les difficultés de recrutement

Rappel

Nombre d'entreprises rencontrant des difficultés de recrutement

(en % de l'échantillon répondant)

Pour les CDD

Au niveau national	<b>25 %</b>	(rappel : 9 %)
Au niveau local	<b>41 %</b>	(rappel : 56 %)
Pas de difficultés	44 %	(rappel : 35 %)

Pour les CDI

Au niveau national	<b>29 %</b>	(rappel : 16 %)
Au niveau local	<b>42 %</b>	(rappel : 56 %)
Pas de difficultés	42 %	(rappel : 28 %)

Raisons évoquées par les entreprises rencontrant des difficultés de recrutement

(en % d'entreprises concernées parmi l'échantillon répondant)

Refus des candidats compte tenu de contraintes de conditions de travail	73 %
Nombre de CQP/diplômés disponibles	47 %
Exigences de rémunération ne correspondant pas aux postes	49 %
Qualité de la formation insuffisante	29 %
Absence de candidatures	5 %
Manque de motivation des candidats	5 %
Autres*	16 %

Source Xerfi Spécific

\* Changement de métier depuis le COVID, le profil ne correspond pas, l'implantation géographique de l'entreprise, niveau d'anglais ...

• 1.6. Les transformations de CDD en CDI

En 2020, le taux de transformation de CDD en CDI s'établit à 2,5 %, soit un taux un peu plus bas que celui observé depuis 2016.

Les transformations en 2020

Strates d'effectifs salariés	Transformations	Taux de transformation*
500 salariés et plus	1 700	2 %
100 à 499 salariés	650	1,5 %
20 à 99 salariés	1 250	3,5 %
1 à 19 salariés	450	3 %
<b>Ensemble</b>	<b>4 050</b>	<b>2,5 %</b>

\* Nombre de transformations de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2020

Source : Xerfi Spécific

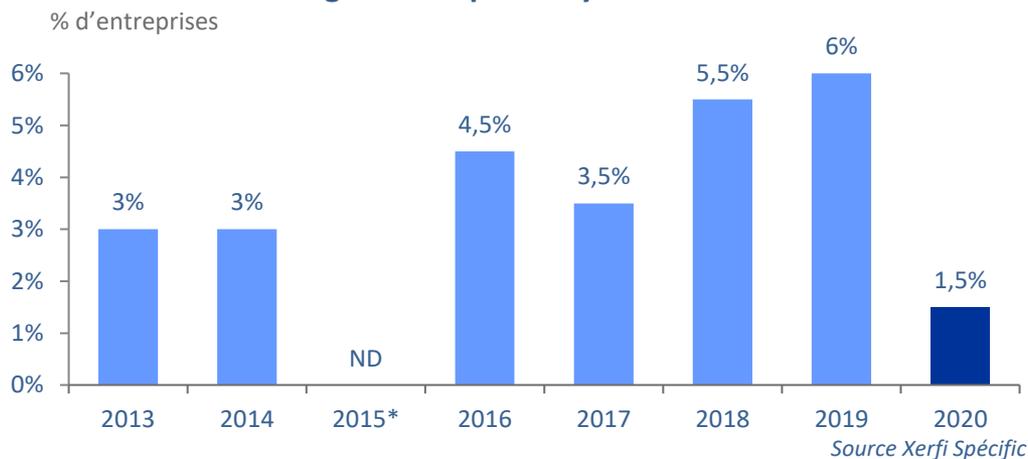
Rappel des transformations de 2010 à 2020

	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019	2020
Taux	1,5 %	1,5 %	2,5 %	3 %	3 %	ND	3 %	3,5 %	3,5 %	3 %	2,5 %

• 1.7. Le recours à l'intérim

Dans cette année 2020 marquée par la crise sanitaire, le recours à l'intérim a été mis entre parenthèses. En effet, seulement 1,5 % des entreprises ont eu recours à l'intérim, soit une baisse très importante par rapport à 2019 où ce type de contrat de travail concernait 6 % d'entre elles.

**Pourcentage d'entreprises ayant recours à l'intérim**



Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises
500 salariés et plus	25 %
100 à 499 salariés	17 %
20 à 99 salariés	-
1 à 19 salariés	-
<b>Ensemble</b>	<b>1,5 %</b>

Source Xerfi Spécific



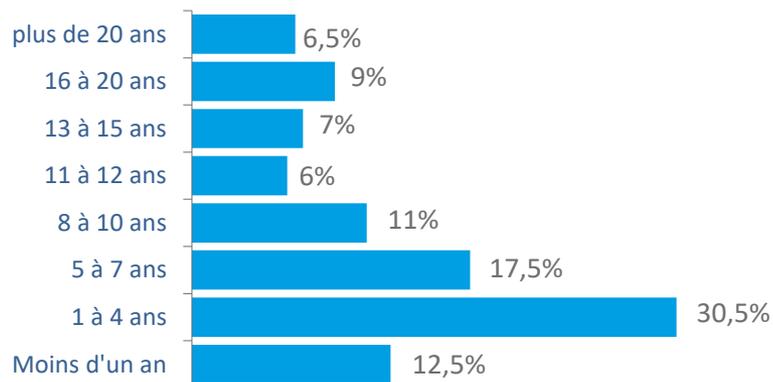
Taux de participation trop faible pour estimer le nombre d'heures d'intérim en 2020

\* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés en 2015 : le pourcentage total d'entreprises ayant eu recours à l'intérim n'a pas pu être établi

• 2.1. Selon l'ancienneté

L'ancienneté moyenne (au sein de la même entreprise) est en vive augmentation et atteint 7,5 ans en 2020. Cette hausse est à mettre en relation avec les faibles mouvements de personnels constatés au cours de l'année.

Répartition des effectifs salariés selon leur ancienneté



Source Xerfi Spécific

Evolution de l'ancienneté moyenne



Source Xerfi Spécific

Détail de l'ancienneté moyenne selon la taille des entreprises en 2020

Strates d'effectifs salariés	Ancienneté moyenne
500 salariés et plus	8,5 ans
100 à 499 salariés	7,5 ans
20 à 99 salariés	6 ans
1 à 19 salariés	7 ans
<b>Ensemble</b>	<b>7,5 ans</b>

Source Xerfi Spécific

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

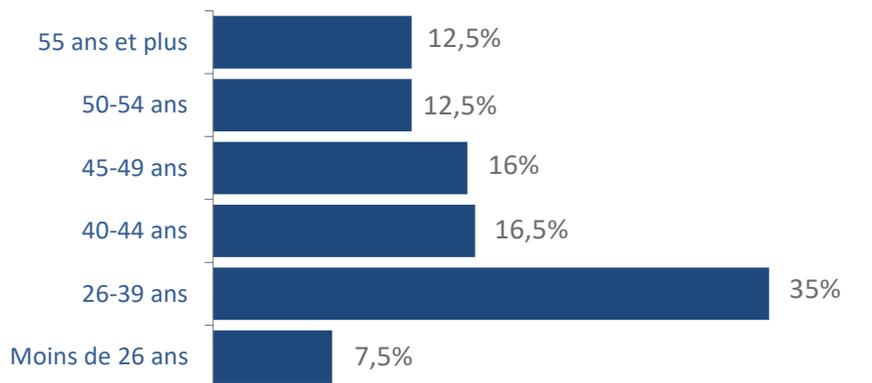
2018	2019	2020
6,5 ans	7,5 ans	6,5 ans

Source Xerfi Spécific

• 2.2. Selon l'âge des salariés

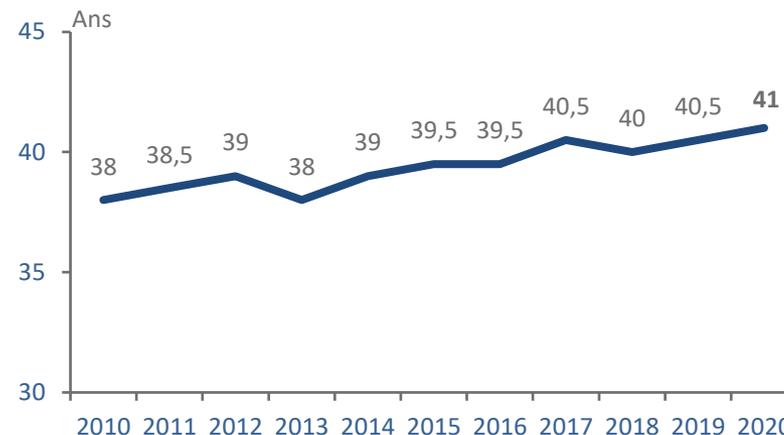
L'âge moyen des salariés varie peu en 2020 et s'établit à 41 ans, soit six mois de plus qu'en 2019.  
Les salariés des plus grandes entreprises sont, en moyenne, plus âgés que leurs confrères des strates intermédiaires.

Répartition des effectifs salariés  
selon leur âge



Source Xerfi Spécific

Evolution de l'âge moyen



Source Xerfi Spécific

Détail de l'âge moyen  
selon la taille des entreprises en 2020

Strates d'effectifs salariés	Age moyen
500 salariés et plus	42 ans
100 à 499 salariés	39,5 ans
20 à 99 salariés	39,5 ans
1 à 19 salariés	41 ans
<b>Ensemble</b>	<b>41 ans</b>

Source Xerfi Spécific

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019	2020
37,5 ans	38,5 ans	<b>38,5 ans</b>

Source Xerfi Spécific

• 2.3. Selon le sexe des salariés

Les effectifs masculins demeurent très majoritaires au sein des entreprises de la branche. Les hommes représentent 85 % des salariés présents au 31 décembre 2020.

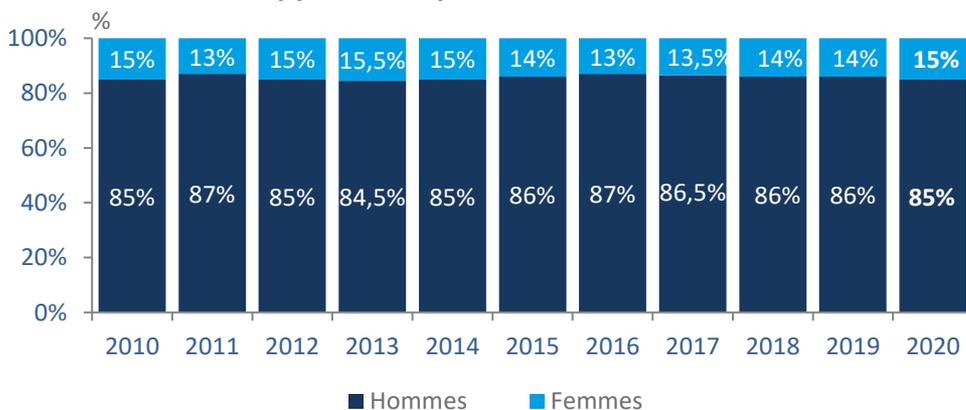
Le taux de féminisation est plus limité au sein des entreprises de taille intermédiaire.

Répartition des effectifs salariés selon leur sexe



Source Xerfi Spécific

Rappel des répartitions de 2010 à 2020



Source Xerfi Spécific

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Hommes	Femmes	Ensemble
500 salariés et plus	84 %	16 %	100 %
100 à 499 salariés	86 %	14 %	100 %
20 à 99 salariés	88 %	12 %	100 %
1 à 19 salariés	83 %	17 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>85 %</b>	<b>15 %</b>	<b>100 %</b>

Source Xerfi Spécific

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

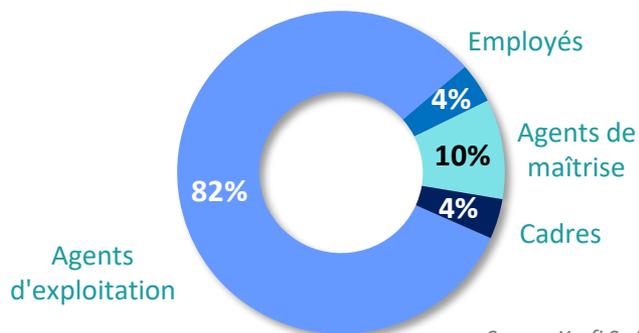
Hommes	Femmes	Ensemble
63 %	37 %	100 %

Source Xerfi Spécific

• 2.4. Selon la catégorie professionnelle des salariés

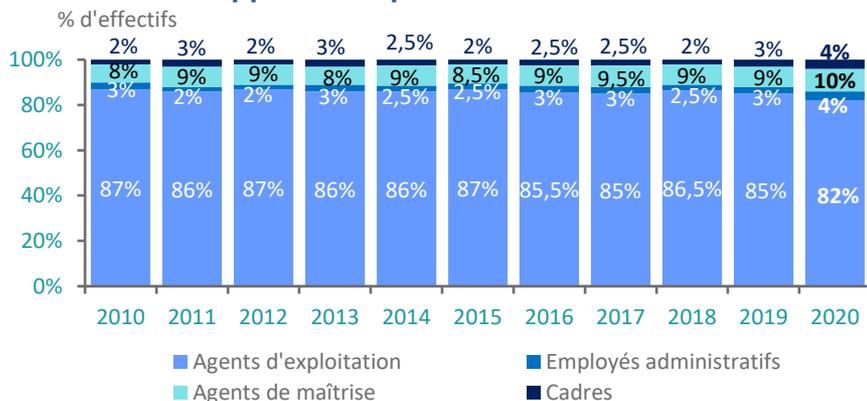
La réduction des effectifs salariés dans la branche prévention-sécurité se fait particulièrement ressentir au sein des agents d'exploitation. Alors qu'ils représentaient une part relativement stable des effectifs depuis les dix dernières années, oscillant entre 85 % et 87 %, ils ne comptent plus que pour 82 % du total des salariés de la branche en 2020.

Répartition des effectifs salariés selon leur catégorie professionnelle



Source Xerfi Spécific

Rappel des répartitions de 2010 à 2020



Source Xerfi Spécific

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Agents d'exploitation	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
500 salariés et plus	82 %	2 %	13 %	3 %	100 %
100 à 499 salariés	84 %	3 %	9 %	4 %	100 %
20 à 99 salariés	84 %	6 %	7 %	3 %	100 %
1 à 19 salariés	77 %	9 %	7 %	7 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>82 %</b>	<b>4 %</b>	<b>10 %</b>	<b>4 %</b>	<b>100 %</b>

Source Xerfi Spécific

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

Agents d'exploitation	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
38 %	26 %	20 %	16 %	100 %

Source Xerfi Spécific

• 2.4. Selon la catégorie professionnelle des salariés

Taux d'encadrement de proximité moyen

2016	2017	2018	2019	2020
9,5 %	10,5 %	10 %	9,5 %	<b>10 %</b>

Source Xerfi Spécific

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

2018	2019	2020
18 %	13 %	<b>13 %</b>

Source Xerfi Spécific

• 2.5. Détail des effectifs concernant les agents d'exploitation

	2020
<b>Filière surveillance</b>	<b>48,5 %</b>
<i>dont :</i>	
• Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	1,5 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	29 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	10 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	2 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	2,5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	2,5 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	1 %
<b>Filière distribution</b>	<b>7 %</b>
<i>dont :</i>	
• Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	< 0,5 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	< 0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	6,5 %
<b>Filière télésurveillance</b>	<b>7 %</b>
<i>dont :</i>	
• Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	2 %
<b>Filière prévention de l'incendie</b>	<b>24 %</b>
<i>dont :</i>	
• Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	18 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	5,5 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %
<b>Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)</b>	<b>4,5 %</b>
<i>dont :</i>	
• Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	0,5 %
• Profileur (coef. 160)	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	3,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	< 0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	< 0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	< 0,5 %
• Non identifié	< 0,5 %
<b>Autres</b>	<b>9 %</b>
<b>Ensemble des agents d'exploitation</b>	<b>100 %</b>

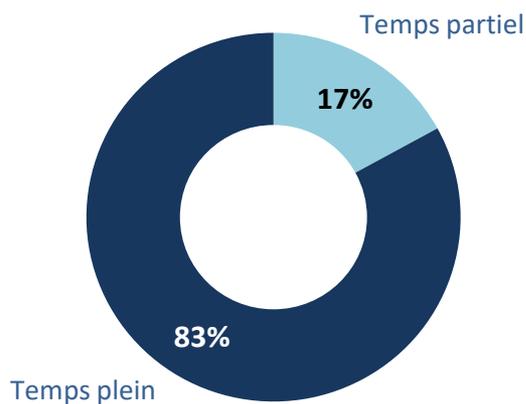
• 2.5. Détail selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Filière surveillance</b>	<b>51,5 %</b>	<b>30,5 %</b>	<b>48,5 %</b>
dont :			
• Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	1,5 %	1 %	1,5 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	31 %	17 %	29 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	10,5 %	8 %	10 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	2 %	2 %	2 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	3 %	0,5 %	2,5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	2,5 %	1,5 %	2,5 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	1 %	0,5 %	1 %
<b>Filière distribution</b>	<b>8 %</b>	<b>3 %</b>	<b>7 %</b>
dont :			
• Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	7,5 %	3 %	6,5 %
<b>Filière télésurveillance</b>	<b>5 %</b>	<b>16 %</b>	<b>7 %</b>
dont :			
• Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	4 %	13,5 %	5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	1 %	2,5 %	2 %
<b>Filière prévention de l'incendie</b>	<b>25,5 %</b>	<b>16 %</b>	<b>24 %</b>
dont :			
• Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	19 %	13 %	18 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	6 %	2,5 %	5,5 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
<b>Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)</b>	<b>3 %</b>	<b>14 %</b>	<b>4,5 %</b>
dont :			
• Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	ND	ND	0,5 %
• Profileur (coef. 160)	ND	ND	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	ND	ND	4 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	ND	ND	< 0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	ND	ND	< 0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	ND	ND	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	ND	ND	< 0,5 %
• Non identifié	ND	ND	0,5 %
<b>Autres</b>	<b>7 %</b>	<b>20,5 %</b>	<b>9 %</b>
<b>Ensemble des agents d'exploitation</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

• 2.6. Détail des effectifs selon la durée des contrats

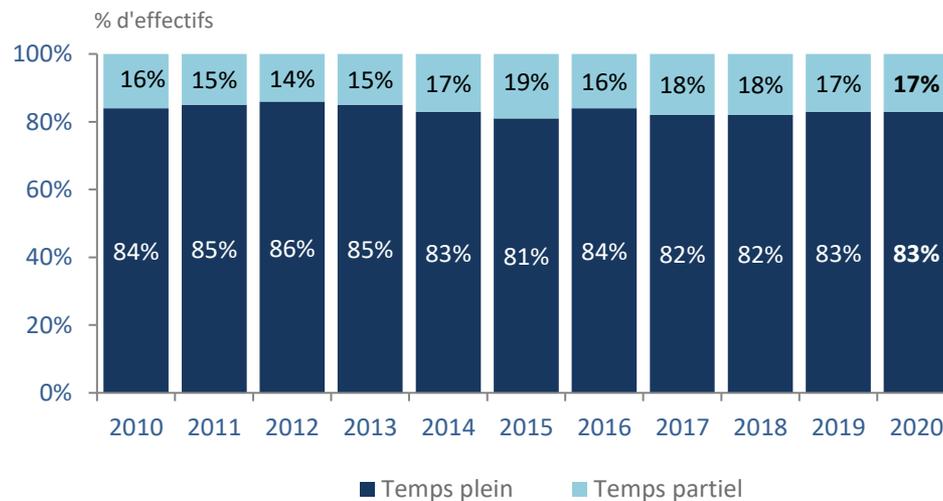
Tout comme en 2019, l'essentiel des salariés (83 %) présents fin 2020 occupe un poste à temps plein. Le temps partiel concerne 17 % des salariés.

Répartition des effectifs salariés  
selon la durée des contrats



Source Xerfi Spécific

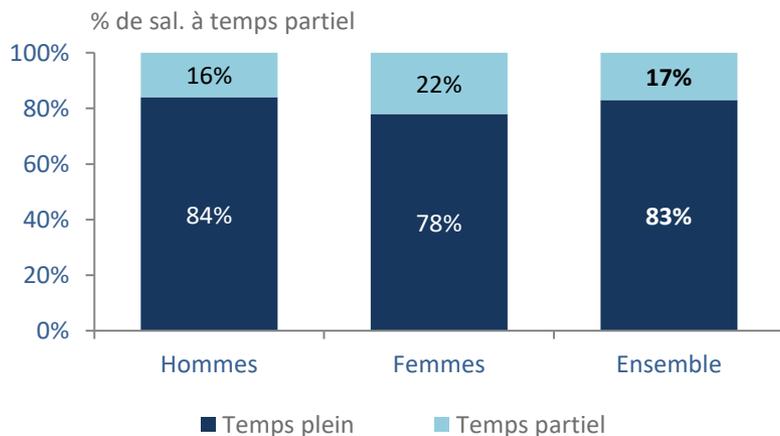
Rappel des répartitions de 2010 à 2020



Source Xerfi Spécific

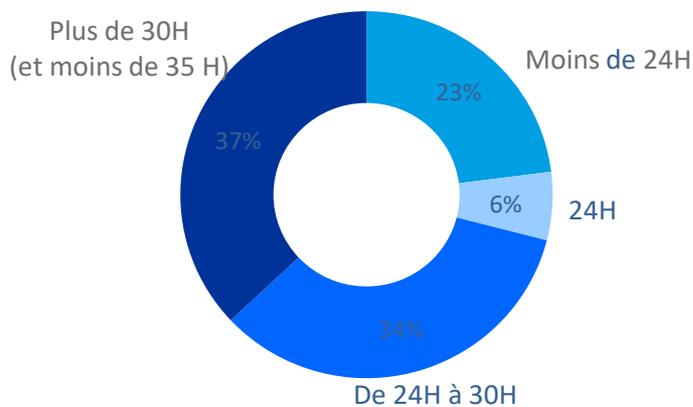
• 2.6. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Détail selon le sexe des salariés



Source Xerfi Spécific

Répartition des salariés à temps partiel selon la durée de travail hebdomadaire



Source Xerfi Spécific

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
500 salariés et plus	89 %	11 %	100 %
100 à 499 salariés	78 %	22 %	100 %
20 à 99 salariés	81 %	19 %	100 %
1 à 19 salariés	74 %	26 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>83 %</b>	<b>17 %</b>	<b>100 %</b>

Source Xerfi Spécific

Détail pour les spécialistes télésurveillance

(basé sur l'échantillon répondant)

Temps plein	Temps partiel	Ensemble
94 %	6 %	100 %

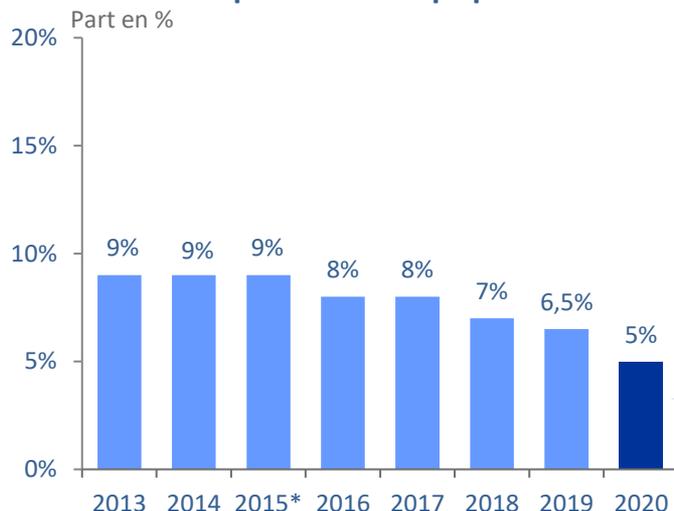
Source Xerfi Spécific

• 2.6. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Les salariés de moins de 26 ans représentent 5 % des temps partiels, une proportion en constante diminution depuis 2015. Parmi les moins de 26 ans, ils sont donc 11 % à occuper un emploi à temps partiel, soit 4 points de moins qu'en 2019.

La part des salariés de plus de 50 ans à temps partiel est en hausse d'une année sur l'autre, atteignant 16 % en 2020, soit son niveau le plus haut jamais enregistré.

Part des salariés âgés de moins de 26 ans  
parmi les temps partiels

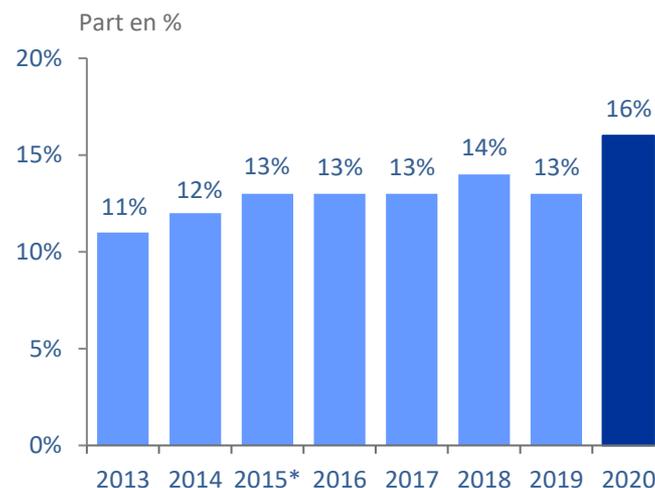


Ce qui correspond à **11 %** des salariés  
de moins de 26 ans (**15 %** en 2019)

\* Donnée basée sur l'échantillon répondant

Source Xerfi Spécific

Part des salariés âgés de 50 ans et plus  
parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **11 %** des salariés  
de plus de 50 ans (**11 %** en 2019)

Source Xerfi Spécific

• **3.1. Masse salariale et charges patronales**

*En 2020 : La masse salariale n'est pas disponible pour les entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire. Les données 2019 ont été recalculées hors entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire afin de permettre une comparaison 2020/2019.*

**Masse salariale brute (hors charges patronales)**

*hors entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire*

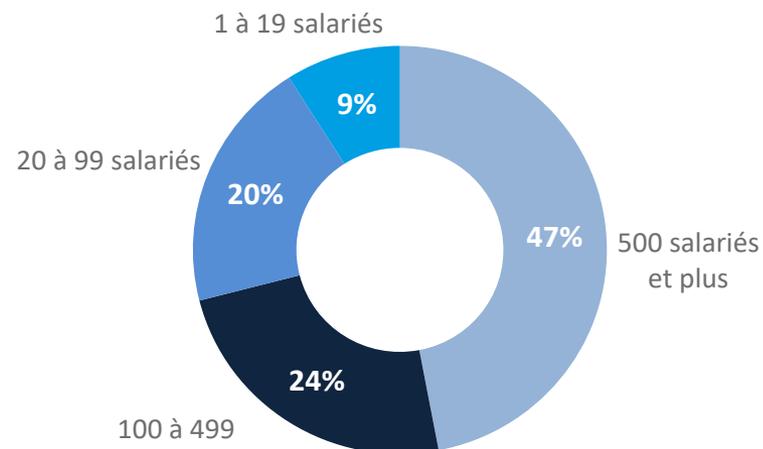
En 2020 : **3.855 M€**

En 2019 : **3.932,5 M€**

*Soit une baisse de - 2 % entre 2019 et 2020*

Source Xerfi Spécific

**Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles**



Source Xerfi Spécific

### • 3.1. Masse salariale et charges patronales

*En 2020 : le montant des charges patronales n'est pas disponible pour les entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire.  
Les données 2019 ont été recalculées hors entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire afin de permettre une  
comparaison 2020/2019.*

#### Montant des charges patronales

*hors entreprises de sûreté aérienne et aéroportuaire*

En 2020 : **1.250 M€**

Soit **29 %** de la masse salariale brute

En 2019 : **1.307,5 M€**

Soit une baisse de **- 4,5 %** entre 2019 et 2020

*Source Xerfi Spécific*

• 3.2. Rémunérations

Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales (hors panier),  
des salariés en CDI présents à temps plein

▪ Agents d'exploitation

	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019	2020
Coefficient 120	1 570	1 600	1 610	1 630	1 660	1 480	1 670	1 660	1 740	1 760	<b>1 780</b>
Coefficient 130	1 610	1 650	1 670	1 670	1 700	1 490	1 710	1 710	1 790	1 830	<b>1 840</b>
Coefficient 140	1 650	1 680	1 700	1 760	1 750	1 550	1 750	1 740	1 850	1 940	<b>1 920</b>
Coefficient 150	1 710	1 750	1 790	1 830	1 900	1 620	1 900	1 920	2 050	2 130	<b>2 090</b>

Source Xerfi Spécific

▪ Agents de maîtrise et cadres

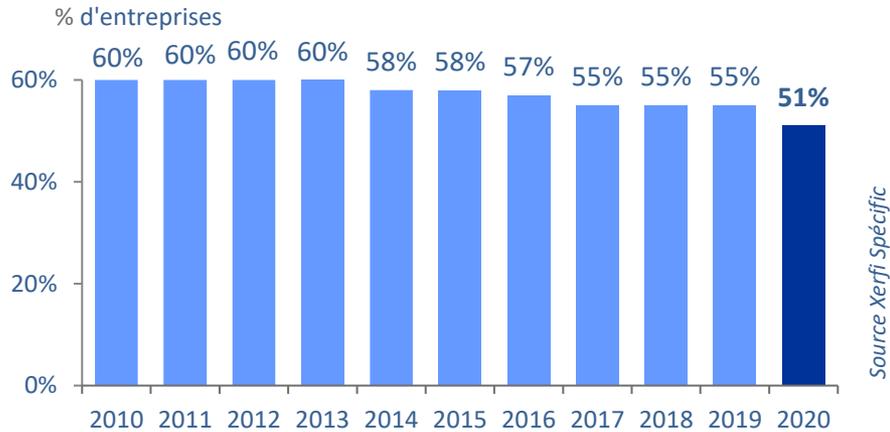
	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019	2020
Agent de maîtrise	2 300	2 350	2 300	2 360	2 400	1 970	2 410	2 320	2 540	2 740	<b>2 480</b>
Cadres	4 000	3 900	3 800	3 820	4 640	2 880	4 410	4 510	4 680	4 310	<b>4 340</b>

Source Xerfi Spécific

\* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les salaires moyens en 2015 ne peuvent pas être comparés à ceux affichés les années précédentes.

• 3.2. Rémunérations

Pourcentage d'entreprises qui rémunèrent les astreintes

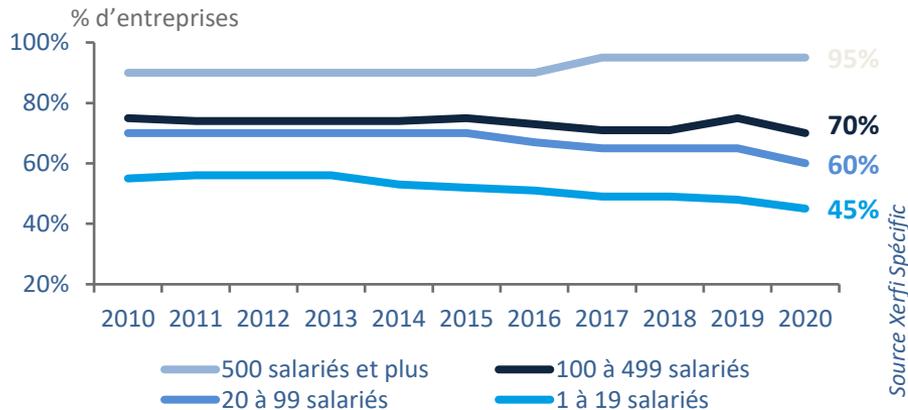


Modes de rémunérations des astreintes  
(% d'entreprises)

Indemnité forfaitaire mensuelle	35 %
Indemnité forfaitaire par période d'astreintes	50 %
Rémunération totale ou partielle des heures d'astreinte en % des heures de travail effectifs	25 %
<b>Ensemble</b>	<b>110 %</b>

Source Xerfi Spécific

Détail par taille d'entreprises



En 2020, 51 % des entreprises ont rémunéré les astreintes.

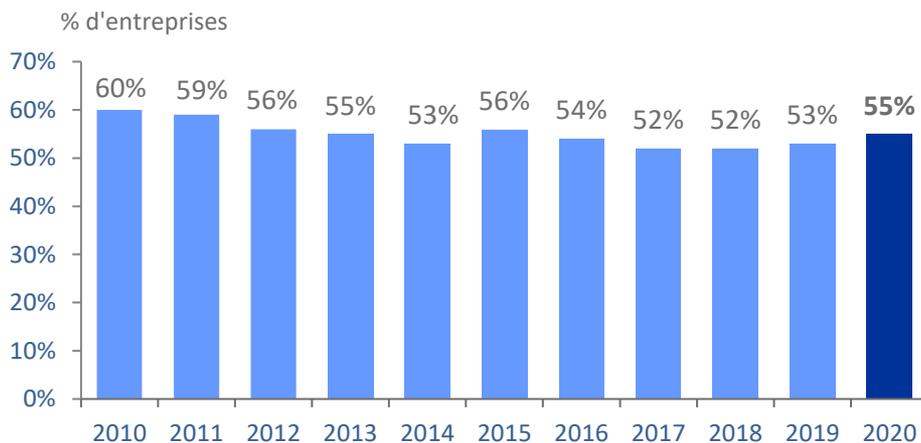
Ce taux est nettement plus élevé au sein des plus grandes structures où il atteint 95 %.

Dans 50 % des cas, la rémunération des astreintes relève d'une indemnité forfaitaire par période d'astreintes.

• **3.2. Rémunérations**

Une majorité d'entreprises (55 %) indemnise leurs salariés pour l'entretien des tenues.  
 Cette proportion est encore plus importante parmi les plus grandes entreprises du secteur (90 %).

**Pourcentage d'entreprises versant une indemnisation pour l'entretien des tenues**



Source Xerfi Spécific

**Détail par taille d'entreprises**

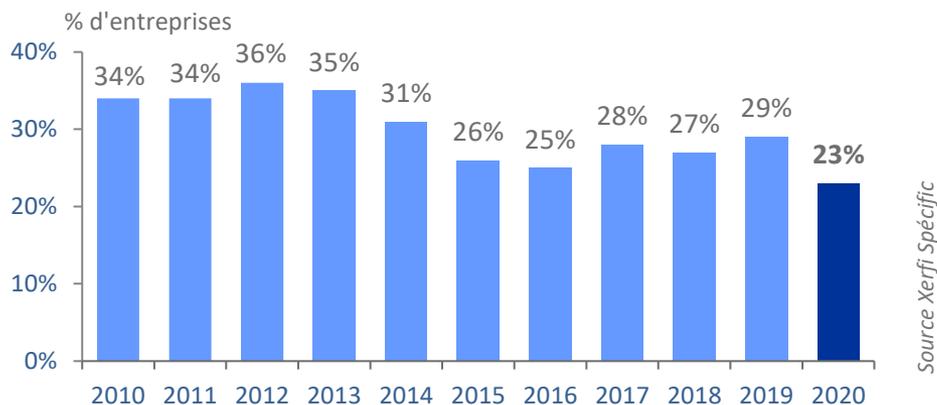
Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises
500 salariés et plus	90 %
100 à 499 salariés	75 %
20 à 99 salariés	70 %
1 à 19 salariés	46 %
<b>Ensemble</b>	<b>55 %</b>

Source Xerfi Spécific

• **4.1. Accords d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail**

Une proportion plus faible d'entreprises propose des accords d'aménagement du temps de travail en 2020, elles ne sont plus que 23 % contre 29 % en 2019. Il s'agit essentiellement d'accords d'annualisation. Ce ratio est fonction croissante de la taille des sociétés.

**Pourcentage d'entreprises ayant un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail**



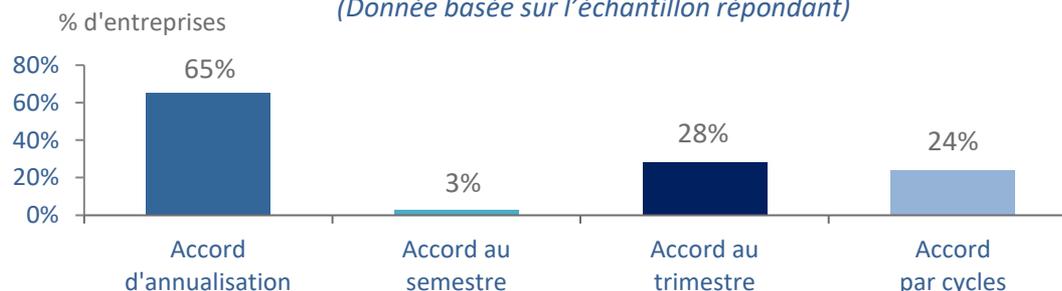
**Détail par taille d'entreprises**

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises
500 salariés et plus	100 %
100 à 499 salariés	75 %
20 à 99 salariés	40 %
1 à 19 salariés	10 %
<b>Ensemble</b>	<b>23 %</b>

Source Xerfi Spécific

**Accords mis en place**

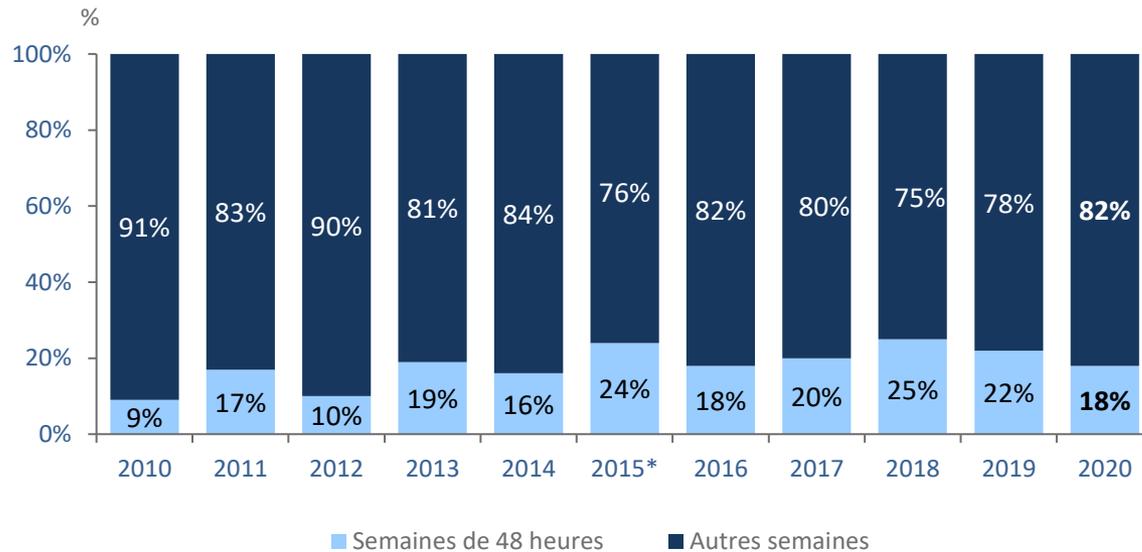
(Donnée basée sur l'échantillon répondant)



• **4.2. Répartition des heures travaillées selon le type de semaine**

La part des heures travaillées en semaine de 48 heures se réduit pour ne plus représenter que 18 % de l'ensemble heures travaillées en 2020 (contre 22 % en 2019).

**Répartition des heures travaillées selon le type de semaine**



Source Xerfi Spécific

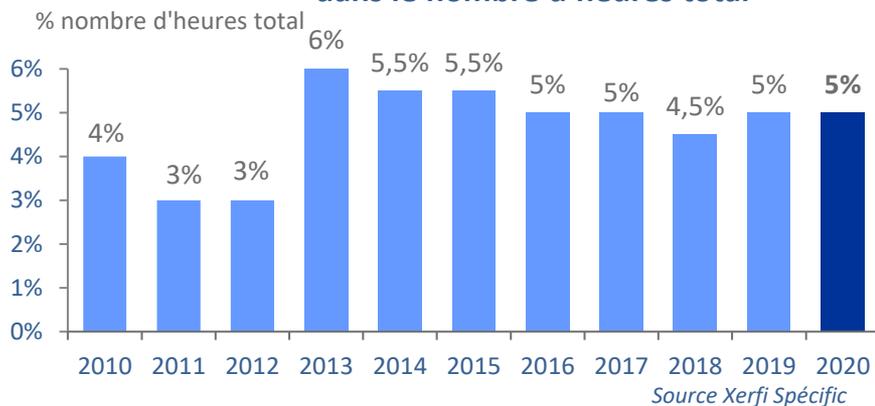
\* En 2015, pour entreprises de plus 500 salariés : répartition reprise de l'année 2014

4.3. Heures supplémentaires et heures de nuit

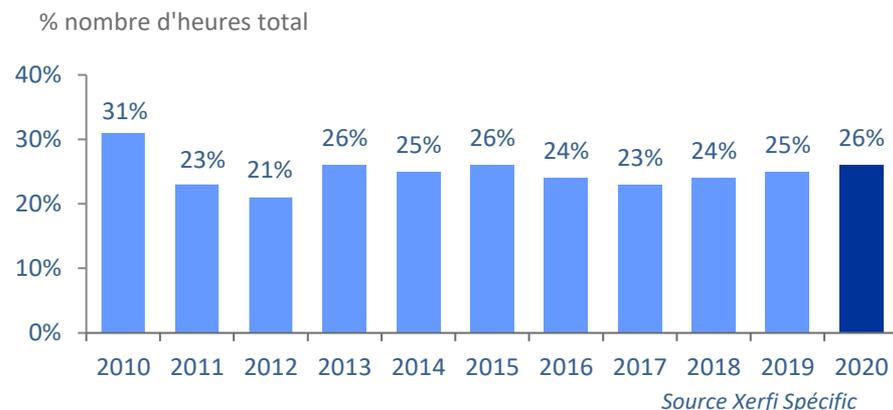
La part des heures supplémentaires dans le nombre total d'heures est de 5 %, un chiffre égal à celui observé en 2019. Les plus petites entreprises y ont moins recours que celles employant le plus de salariés.

La part des heures de nuit (21H00 - 6H00) évolue peu, représentant toujours un quart des heures réalisées en 2020.

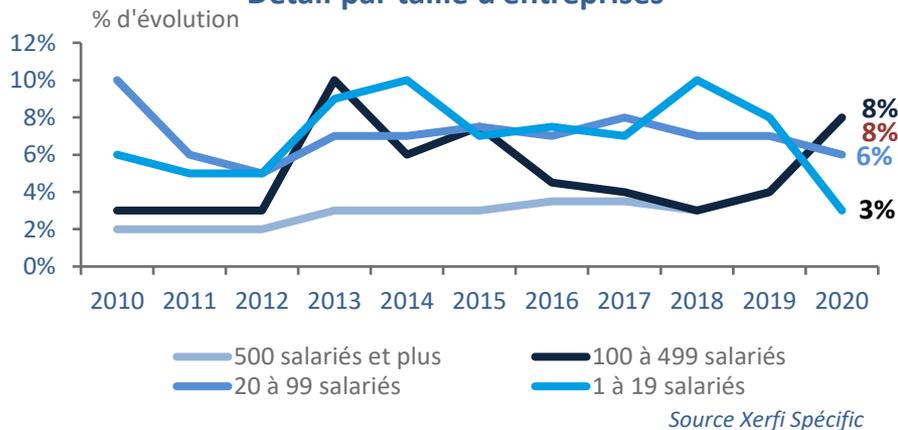
Part des heures supplémentaires dans le nombre d'heures total



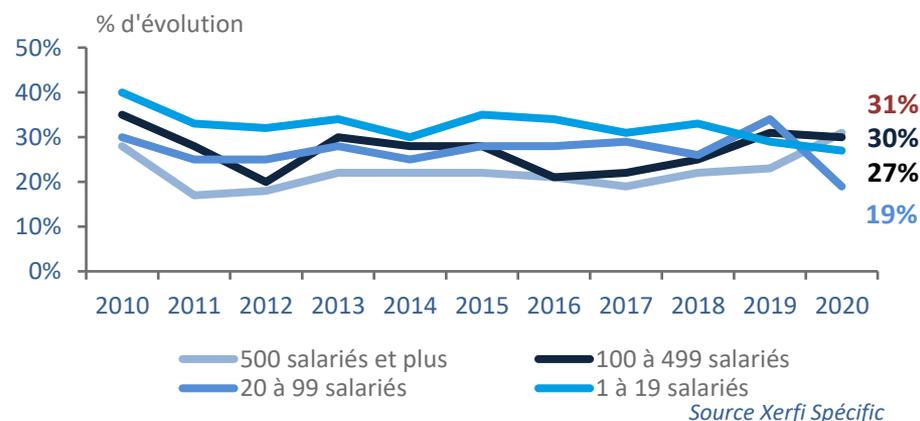
Part des heures de nuit (21H00 – 6H00) dans le nombre d'heures total



Détail par taille d'entreprises



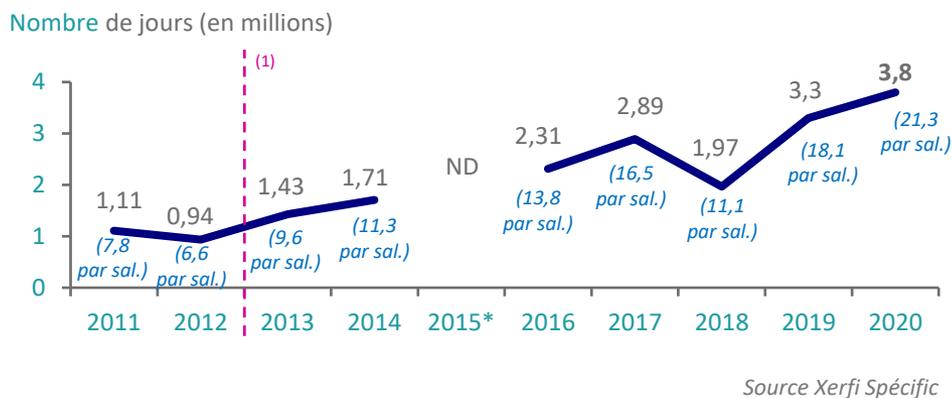
Détail par taille d'entreprises



### • 5.1. Jours d'absences

Le nombre total de jours d'absence est en hausse pour la deuxième année consécutive, il atteint 3,8 millions contre 3,3 millions l'année passée.

#### Nombre total de jours d'absences



#### Répartition des jours d'absence selon les motifs

Motifs	% jours d'absence
Maladie	65 %
Maladie professionnelle	< 0,5 %
Accident du travail	18 %
Accident de trajet	4 %
Maternité/paternité	4,5 %
Sans justification	8,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>

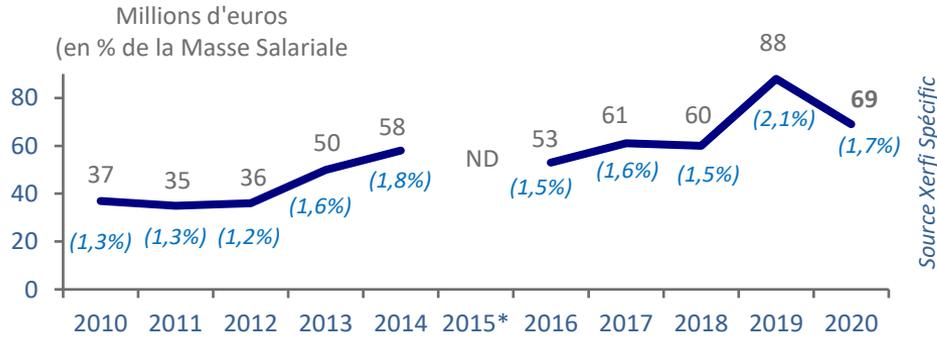
Source Xerfi Spécific

<sup>(1)</sup> Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2013

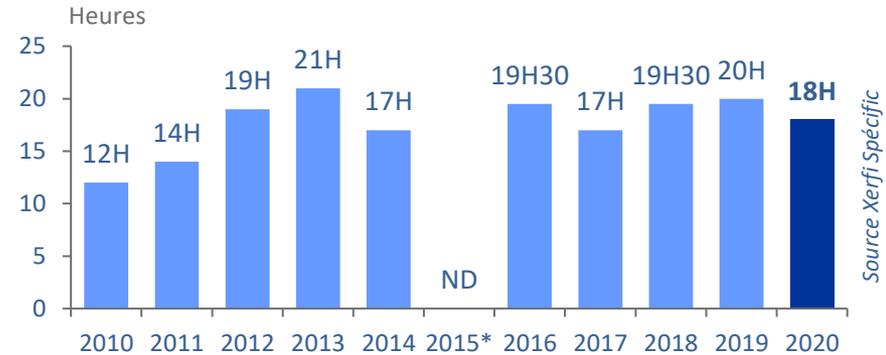
\* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés : les indicateurs d'absentéisme n'ont pas pu être estimés en 2015.

• **6.1. Le plan de formation**

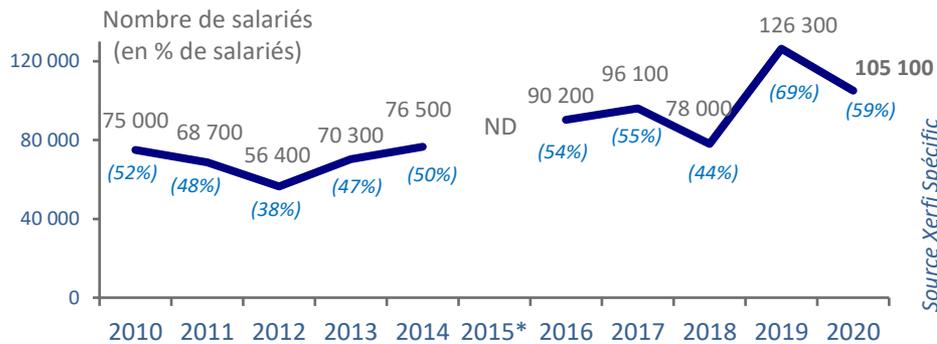
**Evolution des dépenses au titre du plan de formation  
(hors alternance et C.P.F.)**



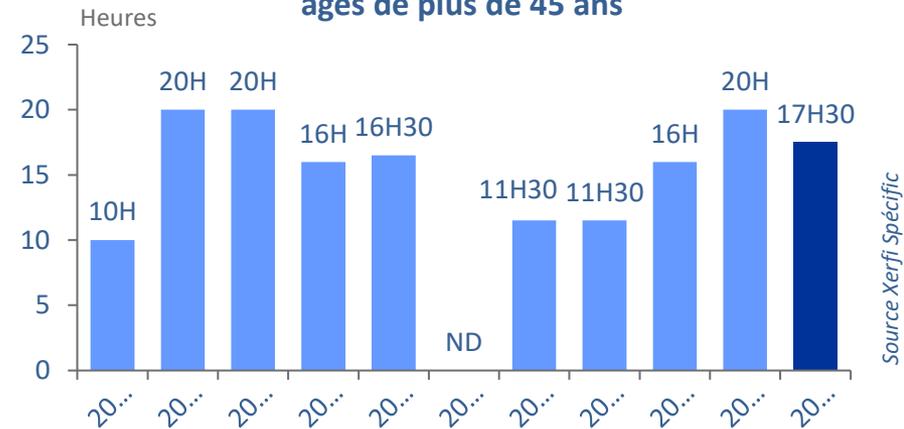
**Evolution de la durée moyenne des formations  
(en nombre d'heures par salarié)**



**Evolution des effectifs salariés concernés**



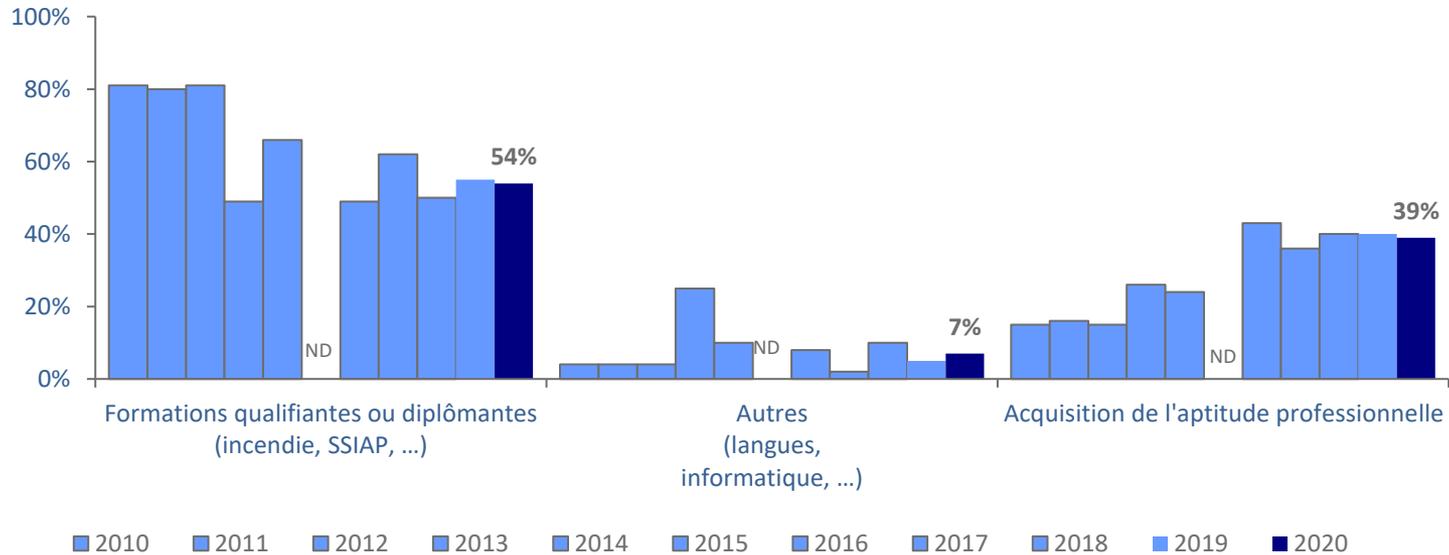
**Durée moyenne de formation pour les salariés  
âgés de plus de 45 ans**



NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les indicateurs de la formation professionnelle n'ont pas pu être estimés pour l'année 2015.

• 6.1. Le plan de formation

Répartition des dépenses de formation



Source Xerfi Spécific

• 6.2. Données formation AKTO

❖ Alternance

Engagement 2020	MONTANT	NOMBRE DE STAGIAIRES
Contrats de professionnalisation	7 257 336 €	1 273
PRO A	28 224 €	9
Contrats d'apprentissage	12 915 886 €	1091
Contrats d'apprentissage Migration	5 210 474 €	703
Formation tuteurs	3 750 €	37

Source AKTO

**Contrat de professionnalisation en 2020 :**

- **Nombre de stagiaires : 1.273**  
*dont 69 % d'hommes  
 31 % de femmes*
- **Durée moyenne : 502,57 heures**

**Contrat d'apprentissage en 2020 :**

- **Nombre de stagiaires : 1.091**  
*dont 63 % d'hommes  
 37 % de femmes*
- **Durée moyenne : 2.417,99 heures**

• 6.2. Données formation AKTO

❖ DCM, PC, VV

Engagement 2020	MONTANT	NOMBRE DE STAGIAIRES
Développement Compétences M50	2 857 765 €	6 606
PLAN CONVENTIONNEL	5 624 940 €	16 353
VERSEMENT VOLONTAIRE	4 039 319 €	22 323

Source AKTO

**Développement des compétence  
M50 en 2020 :**

➤ **Nombre de stagiaires : 6.606**

*dont* 89 % d'hommes

11 % de femmes

➤ **Durée moyenne : 25,32 heures**

**Plan conventionnel  
en 2020 :**

➤ **Nombre de stagiaires : 16.353**

*dont* 90 % d'hommes

10 % de femmes

➤ **Durée moyenne : 24,62 heures**

**Versement volontaire  
en 2020 :**

➤ **Nombre de stagiaires : 22.323**

*dont* 81 % d'hommes

19 % de femmes

➤ **Durée moyenne : 13,26 heures**

• 6.2. Données formation AKTO

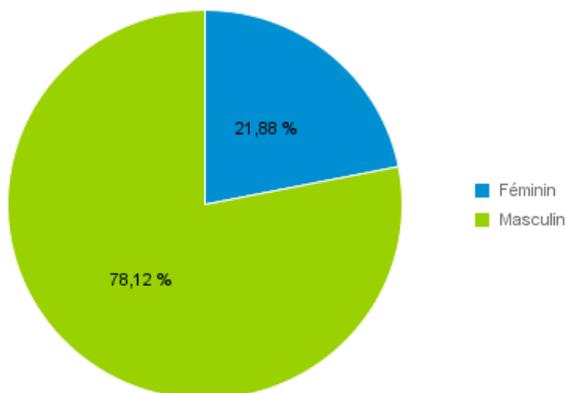
❖ POEC

1 074 bénéficiaires

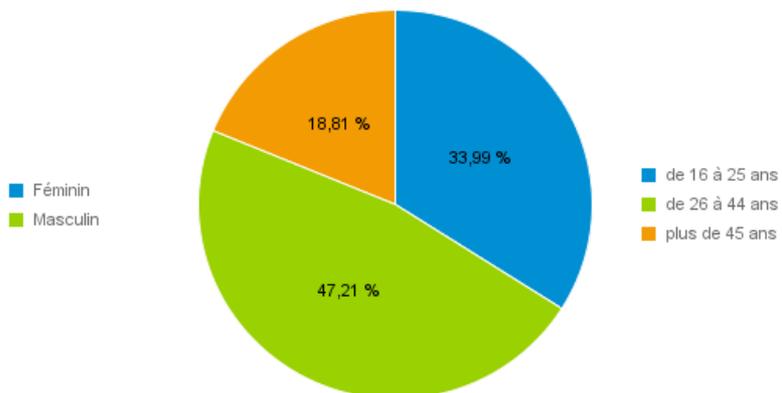
Nombre de bénéficiaires du POEC  
(Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective)

Source AKTO

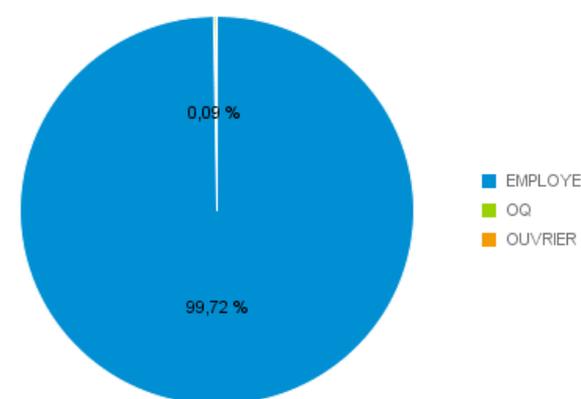
Répartition par genre



Répartition par âge



Répartition par CSP

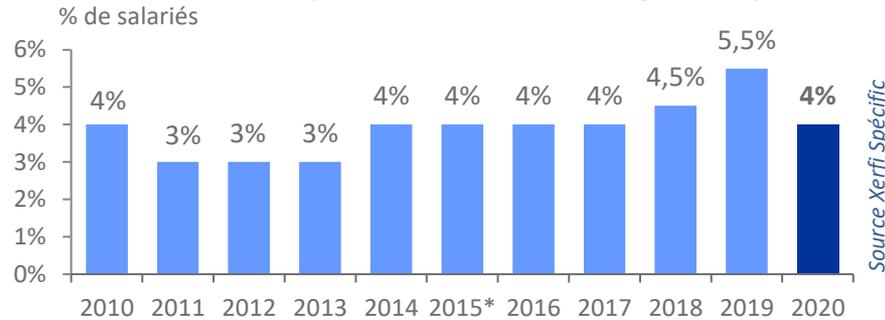


• 7.1. Promotion

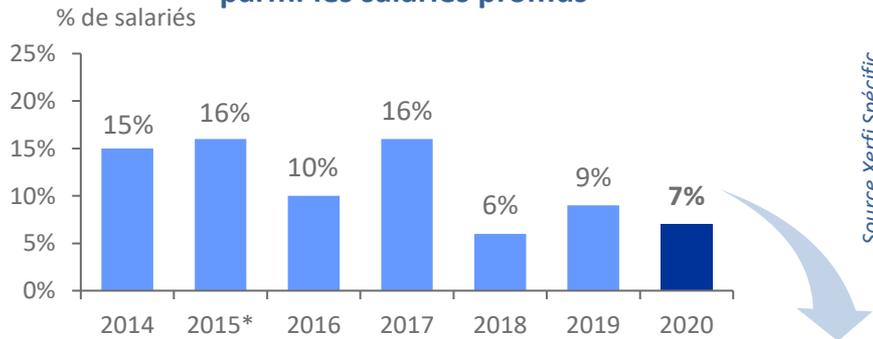
En 2020, 4 % des salariés se sont vus proposer une promotion.

Parmi les salariés promus, 16 % sont âgés de 45 ans et plus mais seulement 7 % ont moins de 26 ans. Néanmoins, si l'on considère le pourcentage de promus en fonction des tranches d'âge alors les jeunes en bénéficient plus souvent que les plus âgés.

**Part des salariés promus dans une catégorie supérieure**

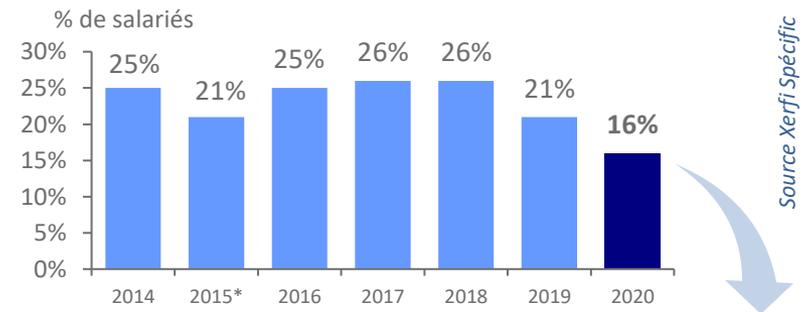


**Part des salariés âgés de moins de 26 ans parmi les salariés promus**



Ce qui correspond à **3,5 %** de l'ensemble des salariés âgés de moins de 26 ans

**Part des salariés âgés de 45 ans et plus parmi les salariés promus**



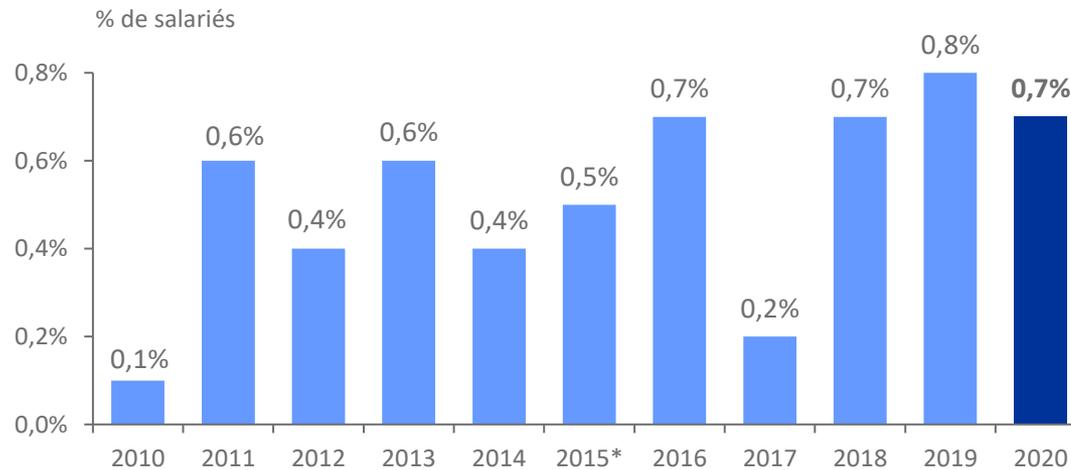
Ce qui correspond à **1,5 %** de l'ensemble des salariés âgés de 45 ans et plus

\* Donnée basée sur l'échantillon répondant

• **7.2. Bilan de compétences**

Le nombre de bilans de compétences reste limité, il concerne 0,7 % des salariés en 2020.

**Effectif salarié ayant réalisé un bilan de compétences  
 (en faveur des salariés de 50 ans et plus)**



Source Xerfi Spécific

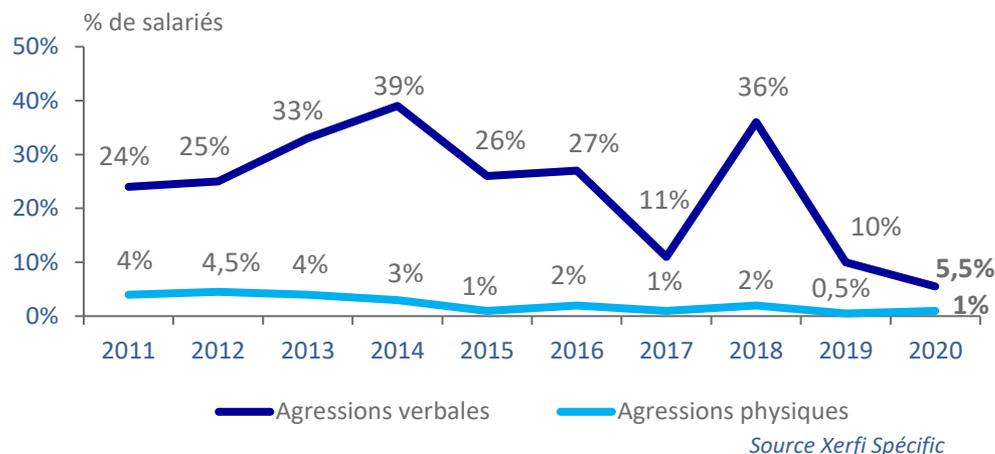
\* Donnée basée sur l'échantillon répondant

# Agressions

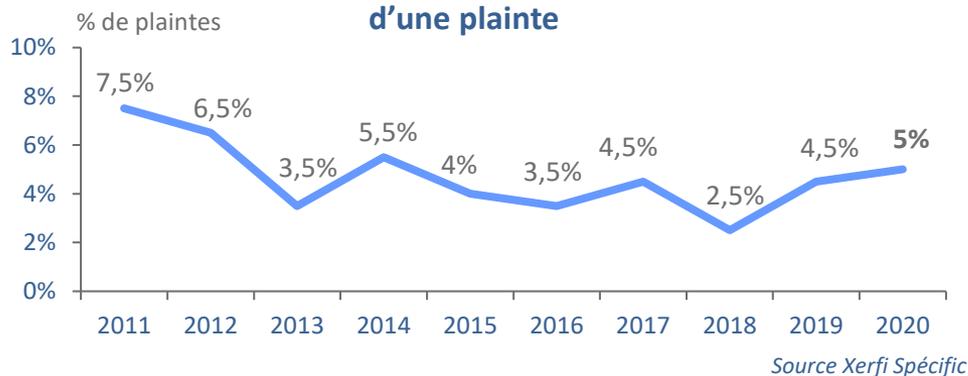
## 8.1. Agressions verbales et physiques

Le nombre d'agressions verbales est en nette diminution en 2020. Un salarié sur 10 en avait été victime en 2019, contre seulement 1 sur 5 en 2020. Cette baisse peut certainement s'expliquer par les restrictions de déplacement de la population liées à la crise sanitaire.

### Agressions verbales et physiques déclarées



### Nombre d'agressions qui ont fait l'objet d'une plainte



### Détail selon la taille des entreprises (% de salariés présents au 31 décembre 2019)

Strates d'effectifs salariés	Agressions verbales	Agressions physiques
500 salariés et plus	3 %	1 %
100 à 499 salariés	3,5 %	1 %
20 à 99 salariés	10 %	1 %
1 à 19 salariés	11 %	0,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>5,5 %</b>	<b>1 %</b>

Source Xerfi Spécific

### Détail des agressions ayant fait l'objet d'une plainte selon la taille des entreprises

Strates d'effectifs salariés	% de plaintes
500 salariés et plus	4 %
100 à 499 salariés	4 %
20 à 99 salariés	8 %
1 à 19 salariés	2 %
<b>Ensemble</b>	<b>5 %</b>

Source Xerfi Spécific

# PARTIE 3

## Enquête spéciale COVID-19

• **Recours au télétravail**

**Recours au télétravail**  
(en % d'entreprises)

	Avant la crise sanitaire	Pendant la crise sanitaire	Hors crise sanitaire*
Aéroportuaire	4 %	38 %	17 %
Télésurveillance	9 %	40 %	19 %
Autres <100 salariés	14 %	81 %	57 %
Autres >100 salariés	14 %	93 %	80 %
<b>Ensemble</b>	<b>13 %</b>	<b>72 %</b>	<b>50 %</b>

**Salariés concernés par le télétravail**  
(en % de salariés)

	Avant la crise sanitaire	Pendant la crise sanitaire	Hors crise sanitaire*
Aéroportuaire	< 0,5%	18,5%	3 %
Télésurveillance	0,5 %	4,5 %	1 %
Autres <100 salariés	2,5%	16,5 %	8 %
Autres >100 salariés	< 0,5%	8 %	3,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>1 %</b>	<b>10,5 %</b>	<b>4,5 %</b>

**Sur la base :**

- ❖ D'un accord d'entreprise ou d'établissement : **20 %**
- ❖ D'une charte : **12,5 %**
- ❖ D'un accord entre l'employeur et le salarié concerné : **70 %**

\* Entreprises envisageant d'avoir encore recours au télétravail hors période de crise sanitaire

- **Chômage partiel**

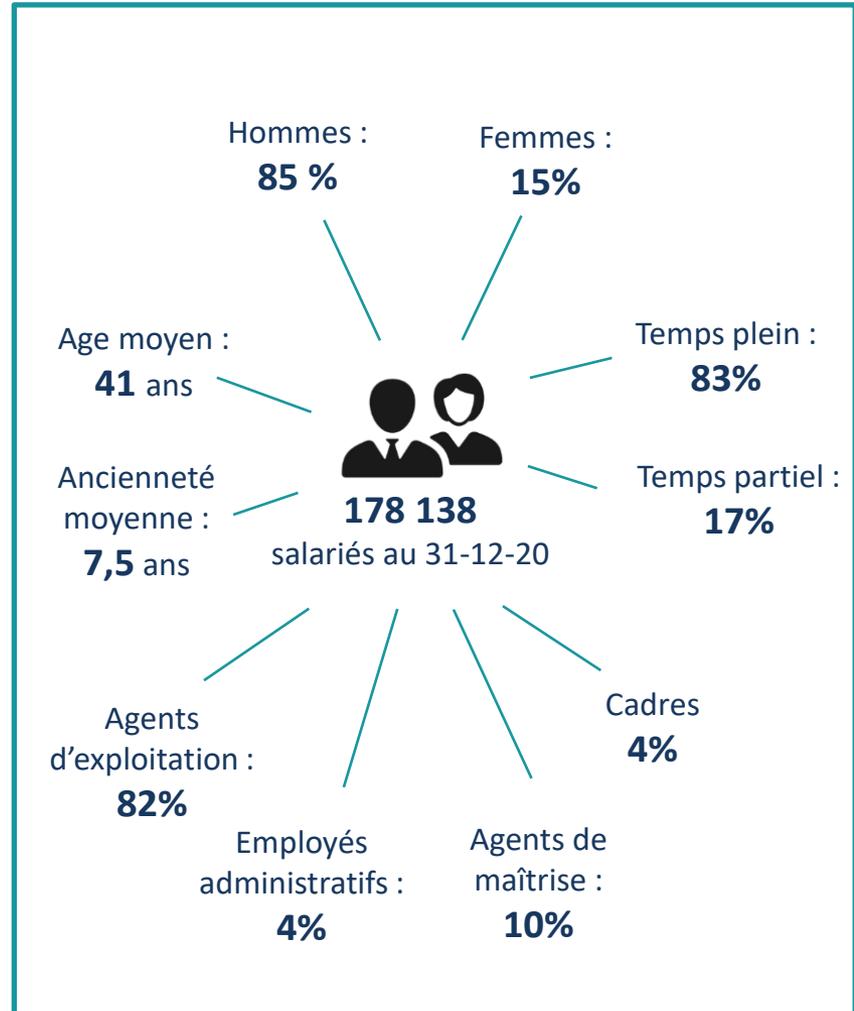
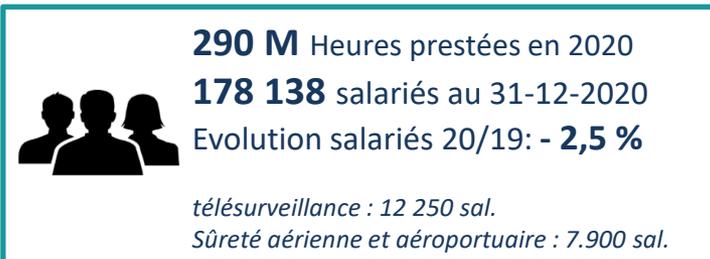
### Le recours au chômage partiel en 2020 :

- **56 %** : d'entreprises ont eu recours au chômage partiel
- **23 %** : des salariés ont été concernés par le chômage partiel
- **5 %** : part de la masse salariale dédiée au financement de l'activité partielle en 2020

### Recours au chômage partiel en 2020 détail selon les activités

	% d'entreprises ayant eu recours au chômage partiel	% de salariés concernés	Part de la MS dédiée au financement de l'activité partielle en 2020
Aéroportuaire	92 %	96 %	26 %
Télésurveillance	50 %	32 %	1,5 %
Autres <100 salariés	55 %	16 %	4 %
Autres >100 salariés	92 %	19,5 %	4,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>56 %</b>	<b>23 %</b>	<b>5 %</b>

# Chiffres clés du secteur



### Les organisations syndicales de salariés

- Confédération Général du Travail (CGT)
- Syndicat CFDT (Confédération française démocratique du travail).
- Fédération Force Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO)
- Syndicat National des Employés de la Prévention Sécurité (SNEPS-CFTC)
- Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)
- Confédération Française de l'Encadrement (CFE-CGC)

### Les organisations professionnelles d'employeurs

- Groupement des Entreprises de Sécurité (GES Sécurité Privée)
- Syndicat des Entreprises de Sûreté Aérienne (SESA)
- Groupement Professionnel des Métiers de la Sécurité Électronique (GPMSE TIs)

**OBSERVATOIRE DES METIERS DE LA SECURITE PRIVÉE**  
**18 – 20 Rue Edouard Jacques 75014 PARIS**  
**([www.profession-securite.org](http://www.profession-securite.org))**

Le présent rapport a été réalisé par **xerfi | ic**  
à la demande de l'Observatoire des Métiers de la Sécurité Privée  
Date de publication : décembre 2021